

Le chant grégorien

Expression de la prière liturgique

La conférence de Dom Lucien David à l'église Saint-Charles, dimanche après-midi.

Dimanche après-midi, après les vêpres, à l'église Saint-Charles, à l'occasion des Journées grégoriennes, Dom Lucien David a donné une conférence sur l'art grégorien, expression parfaite de la prière liturgique, dont nous donnons un résumé substantiel:

Il est évident que dans la maison de la prière, tout ce qu'on chante, comme tout ce qu'on peut voir ou entendre, doit concourir à affirmer la raison d'être de cette église matérielle, c'est-à-dire à exprimer la prière, à la susciter, à l'entretenir, à l'intensifier.

Mais pourquoi la sainte Église catholique attache-t-elle tant d'importance à cette expression matérielle de la prière, puisque, en définitive, la prière n'est, par définition, que l'élévation de l'âme vers Dieu?

Ouvrez l'Évangile, à la page où les disciples demandèrent un jour au Seigneur le secret de la prière. Notre Seigneur ne leur commenta point la définition que je viens de rappeler. Il leur répondit simplement: quand vous priez, vous ouvrez la bouche, pour parler à votre Père céleste, et vous direz: Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié.

Et quand il fut monté à la droite du Père et eut envoyé son Esprit à l'Église, pour continuer et parfaire son enseignement, l'Église fit écho aux paroles du Sauveur: et elle nous dit à son tour: rassemblez-vous auprès du Christ devenu silencieux et revenant à l'autel pour guider notre prière vers son Père: ouvrez la bouche, et parlez au Père avec le langage de l'Esprit d'amour. Et pour mieux parler, et pour que ce langage soit plus digne de Dieu, et mieux à l'image de la charité divine qui doit toucher les cœurs, chantez!

Chantez donc en paroles liturgiques formées par l'Esprit-Saint lui-même, et rendues plus belles et plus efficaces par ces mélodies qui vibrent l'âme même de l'Épouse du Christ.

Mais quelles sont ces paroles sur lesquelles va se modeler la musique sacrée par excellence: ce sont les paroles latines, le langage propre de l'Église romaine.

Et si se trouve que ces mots latins, par une disposition providentielle, de frustes et un peu vulgaires qu'ils étaient au point de vue esthétique, au temps du paganisme, avaient évolué, et avaient revêtu, quand l'Église se mit à vouloir chanter, une beauté particulière, un rythme parfait. Elles

étaient déjà si belles — est in dicendo cantus — que la musique n'avait qu'à se modeler sur elles pour s'y épanouir en beauté, pour y trouver sa forme et son rythme.

Et le voici lui-même attirer votre attention sur un double caractère expressif, ou, si vous voulez, sur un double moyen d'expression qui éclaire singulièrement, à la fois la composition musicale du chant grégorien, et les lois essentielles de son interprétation.

Le chant grégorien doit être à la fois très vivant, très animé et très paisible, très recueillant. Il doit, par l'énergie de sa modulation, susciter l'énergie spirituelle, éveiller les intelligences, émouvoir les cœurs: cet élément d'énergie expressive, c'est l'accent du mot et de la phrase qui le donnera — *accentus anima vocis*. Par lui, la parole deviendra vivante et vibrante, et la musique doublera simplement la puissance de cette vibration vocale. Mais après cet effort viendra le repos. La voix s'adoucit, se reposera sur le fléchissement des syllabes et des notes qui découlent de l'accent. L'âme après son effort pour atteindre la vérité, s'épanouira doucement dans la lumière conquise.

Et ainsi ce sera comme une harmonie de l'action et de la contemplation, de l'effort et de sa récompense.

Nous trouverons une application de ce rythme à la fois matériel et spirituel dans les chants les plus simples comme dans les plus ornés.

Le confesseur donne alors divers exemples, en les commentant aux points de vue artistique et religieux, en parlant de la psalmodie, des répons, des développements mélodiques de l'accentuation dans les pièces très connues comme des antiphones du dimanche, l'Adore te, il passe ensuite à des répons plus d'intimité, à l'architecture fleurie des Kyrie, des Alleluia, des Hosanna.

Tout cela, il le démontre, invite l'âme à s'épanouir dans une joie sereine et saine, l'aide à prendre contact avec les réalités surnaturelles. Un parfum de prière se répand dans l'église, qui se révèle alors pleinement maison de prière, où s'exprime la communion des âmes dans la beauté et la sainteté.

Et les offices du culte catholique peuvent s'encadrer de deux textes du psalmiste: Laetatus sum: la joie de venir prier Dieu avec les accents de l'Église; Bonum est confiteri Domino, la satisfaction profonde et l'impression salutaire que l'on remporte, au sortir de la maison de Dieu, d'avoir respiré une atmosphère purifiante, dont la bienfaisance se répandra dans toute la vie quotidienne, jusqu'au seuil de la mort, où s'ouvrira la porte du paradis, la maison du Père, où retentiront les cantiques éternels.

Conservatoire Lassalle

La réouverture des cours du Conservatoire Lassalle aura lieu mardi, le 4 octobre. Il est bon de rappeler, afin d'éviter toute confusion avec d'autres écoles et conservatoires de Montréal, que le Conservatoire Lassalle, affilié à l'Université de Montréal, est une école d'éducation française fondée en 1907 par le professeur Eugène Lassalle. Il a été reconnu d'utilité publique par le gouvernement de la province de Québec et par le ministère des affaires étrangères de France.

On y reçoit tous les élèves des deux sexes désireux d'apprendre à parler correctement le français, à partir de 6 ans jusqu'à 16 ans pour la classe des pupilles, et de 16 ans sans limite d'âge pour la classe des adultes. Cinq professeurs se partagent les cours qui ont lieu deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, de 4 h. 45 à 5 h. 45, classe des pupilles, et le soir, de 7 h. 30 à 8 h. 30, classe des adultes. On y apprend tout la phonétique française: la prononciation, l'articulation, toutes les règles de la grammaire parlée, la diction et l'art oratoire.

Après examens, on obtient en troisième année un diplôme d'honneur du Conservatoire et en quatrième année un diplôme universitaire.

Tous les élèves, petits et grands, anciens et nouveaux, qui désirent suivre ces cours, sont priés de se faire inscrire dès maintenant chez Mme Eugène Lassalle, 4080 rue St-Hubert, tél. FRontenac 9218. (Communiqué)

Nécrologie

BERNARD. — A New-Glasgow, le 24, à 56 ans, Alfred Bernard, époux de Louise Labrie.

BOYER. — A l'île Perrot, le 25, à 19 ans, Blanche Boyer.

BUCKLER. — A Montréal, à 66 ans, William-James Buckler, époux d'Olive Menard.

CHARLAND. — A Montréal, le 25, à 23 ans, Antoinette Charland, fille de M. et Mme Arthur Charland.

DESJARDINS. — A Montréal, le 24, à 6 ans, Mlle Zénon Desjardins, née Delima Lamoureux.

DUBOIS. — A Montréal, le 24, Jeanne Desjardins, épouse de Lucien Dubois et fille de William Desjardins.

DUPUIS. — A Montréal, le 25, à 73 ans, J.-Narcisse Dupuis.

GAGNE. — A Montréal, le 24, à 70 ans, Napoléon Gagné, époux d'Elizabeth Rodrigue.

GAZON. — A Montréal, le 25, à 41 ans, Napoléon Gazon, époux d'Imelda.

GERMAIN. — A Verdun, le 25, à 84 ans, Eugène Germain, époux de Marie-Anne Germain, et en 2èmes, de Bélisane St-Onge.

LAUZON. — A Sainte-Dorothée, le 25, à 77 ans, Céline Taillefer, épouse de Honoré Lauzon.

LAVOIE. — A Montréal, le 25, à 19 ans, Joseph, fils d'Albert Lavoie et de feu Blanche Champagne.

L'ÉCUEYER. — A Montréal, le 26, à 48 ans, Mme Emery L'Écuyer, née Gervais Filion.

LESTIÈRE. — A Montréal, le 23, à 76 ans, Édouard Lestière, époux de Joséphine Marinéau.

LEVESQUE. — A Montréal, le 23, à 30 ans, Henri Lévesque, époux de Carmel Blais.

MIGNEAULT. — A Montréal, le 25, à 46 ans, Mme Emery Migneaumont, née Blanche Boileau.

MESSIER. — A l'asile Sainte-Dorothée, le 24, à 35 ans, Sœur Marie de Sainte-Rita, née Marie-Anne Messier, fille de M. et Mme veuve L.-L. Messier.

OUELLETTE. — A Montréal, le 25, Antoinette Ouellette, épouse de Béatrice Bélanger.

PAQUETTE. — A Montréal, le 24, à 76 ans, Joseph Paquette, époux de feu Marie Fortier.

PIERRE. — A l'hôpital Saint-Luc, le 24, à 44 ans, Eva Henri, veuve de Dollard Pierre.

M. Trépanier s'en lave les mains

Le président du conseil municipal désapprouve le mode de sollicitation pratiquée à l'hôtel de ville au sujet de la soirée de boxe de jeudi au profit des chômeurs

M. Léon Trépanier, leader du conseil, désapprouve nettement le genre de sollicitation faite auprès des employés municipaux, au sujet de la soirée de boxe donnée jeudi prochain au profit des chômeurs.

"Ja n'ai pas été consulté, déclare M. Trépanier, et je m'en lave les mains. Ne craignez pas de dire que je suis catégoriquement opposé au principe même de cette soirée de boxe au bénéfice des chômeurs."

M. Trépanier fait remarquer qu'à tout le moins 40% de l'argent des employés municipaux va s'en aller à l'étranger, pour paiement des boxeurs, frais de voyage, etc.

"Et je désapprouve également la sollicitation qui se pratique à l'hôtel de ville. Les employés se croient obligés de donner, parce que le comité exécutif approuve le projet en lui-même."

M. Gahies, président du comité exécutif a déclaré hier que les employés ne sont pas obligés d'acheter des billets, qu'ils peuvent même remettre ces billets à Philie et qu'alors la somme totale versée ira entièrement à la ville.

Mais comme le faisait remarquer un échevin, il ne sert à rien d'avertir les employés municipaux qu'ils ne sont pas obligés d'acheter des billets puisque dans tous les départements, on leur a fait acheter leurs billets vendredi ou samedi derniers.

Comme le mécontentement est très vif, il est fortement question de remettre aux employés municipaux l'argent qu'ils ont versé, contre le retour de leurs billets.

On se demande également si les échevins vont aller à la séance de boxe, avec des billets payés de leur propre argent, puisqu'on y envoie les employés à leurs frais.

Les paroles du juge Stubbs

Le ministère de la justice charge le juge Ford, de l'Alberta, de faire une enquête sur certaines affirmations de ce magistrat de Winnipeg

Ottawa, 27 (S.P.C.). — Le ministère de la justice a chargé le juge Frank Ford, de la Cour suprême d'Alberta, d'enquêter sur des paroles que le juge L. S. G. Stubbs, de Winnipeg, aurait prononcées au cours de deux récents procès criminels.

Le procureur général du Manitoba, M. W.-J. Major, a protesté auprès du ministre de la justice, M. Hugh Guthrie, contre les paroles attribuées au juge Stubbs, disant que ces paroles constituaient une obstruction à l'administration de la justice au Manitoba.

Au cours du procès de deux jeunes gens accusés d'effraction, le juge Stubbs aurait dit: Les commissions scolaires font des criminels en fermant des classes entières et une responsabilité criminelle pèse sur elles. Nous devons prévoir beaucoup d'autres cas comme le présent si les jeunes gens ne travaillent pas ou s'ils ne peuvent pas entrer dans des maisons d'éducation. Notre jeunesse se démoralisera et dégènera.

A la fin du procès d'un caissier accusé d'avoir volé \$2,480.13 à ses patrons, le juge Stubbs aurait dit: La Cour d'appel avait estimé suffisante une sentence de 18 mois pour un homme accusé d'avoir volé \$284,177.18, quelle sentence faut-il imposer à cet homme? (A l'accusé: Je vais vous acquitter. La prochaine fois que vous aurez des démêlés avec la justice, vous aurez un fort "crédit" à opposer à votre infraction des lois.

Le caissier accusé avait séjourné quelque temps en prison, en attendant son procès.

En une autre circonstance, le juge Stubbs aurait affirmé qu'il y a une loi pour le riche et une pour le pauvre. C'est chose très inquiétante, aurait-il dit, que de riches escrocs puissent voler plus d'argent que n'en peuvent dérober les voleurs de banques et les bandits et se tirer d'affaire avec une sentence nominale. La chose est inquiétante non seulement pour quelques-uns des juges, mais aussi à cause du très sérieux effet qu'elle produit dans l'esprit du public.

Winnipeg, 27 (S. P. C.). — A un représentant de la Canadian Press qui lui demandait s'il était au courant de l'enquête que le juge Frank Ford, de la Cour suprême de l'Alberta, était chargé de faire, le juge Stubbs a déclaré, il y a quelques heures: Je n'ai rien entendu dire.

Le juge Stubbs a ajouté qu'il n'avait absolument aucun commentaire à faire.

L'Idée conservatrice de Villaray

L'idée conservatrice centrale a fondé hier l'Idée Conservatrice de Laval, section Villaray.

L'assemblée a eu lieu dans la salle paroissiale Villaray, au coin des rues Boyer et Villaray. Les orateurs étaient MM. Joseph Renaud, ancien député de Laval, l'Idée conservatrice, L.-A. Gareau, Tancrède Fortin, président de Stanley Saucier, Léon Gauthier, J.-Olivier Renaud ont aussi parlé.

Le bureau de direction de l'Idée conservatrice de Villaray se compose comme suit, suivant les localités représentées: MM. Bruno Charbonneau, de Villaray; Arthur LePage, de Mercier; R.-L. Green, d'Abbotsford; Ferdinand Gravel, de Pointe-Nord; J.-O. Renaud, de Pointe-aux-Trembles; Prime Paré, de la Rivière des Prairies; J.-B. Proulx, de Montréal-Est; J.-A. Renaud, de St-Léonard de Port-Maurice; T.-J. Despatie, de Ville St-Michel.

MILLET ROUX & LAFON LIMITEE

Produits Scientifiques Sélectionnés et Instruments pour la médecine et la chirurgie

ont l'honneur d'aviser le Corps médical qu'ils ont ouvert leur magasin d'exposition

1215, rue Saint-Denis

Tél. MARquette 8495

Instruments chirurgicaux de GEN-TILÉ & CIE, de Paris.

Electricité médicale des établissements CHENAILLÉ, de Paris.

Rayons X des établissements R. CASSEL, de Paris.

Matériel et mobilier de salles d'opération et d'hôpital.

DEVIS SUR DEMANDE SERVICE

L'amplificateur du square Gallery

Le projet de l'ancienne administration municipale — Pour irradier de la musique dans tous les parcs

L'installation d'un amplificateur radiophonique à la vespasienne du square Gallery est maintenant terminée.

Cet amplificateur ne sert pas pour la vespasienne, puisque les haut-parleurs sont placés à l'extérieur pour les gens qui fréquentent le parc.

Le but de l'ancienne administration avait été d'installer des systèmes d'amplificateurs dans tous les parcs, de façon à pouvoir les relier ensemble dans une chaîne, au besoin. La cité pouvait ainsi donner des programmes de très bonne qualité qui auraient été irradiés en même temps dans tous les parcs.

Naturellement, il était inutile de construire une bâtisse spéciale pour l'amplificateur, quand la vespasienne offrait tout le local voulu et sans autres frais supplémentaires.

Il est tout probable que ce projet sera continué plus tard quand les finances municipales le permettront.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Les "Anciens d'Europe"

Montréal, ce lundi 26 sep., 1932
Monsieur le Rédacteur en chef,
Le Devoir, Montréal.

Cher monsieur,
Le docteur E.-P. Benoit étant revenu à la charge, je me vois dans l'obligation de faire une nouvelle mise au point. L'horreur que j'ai de l'injustice me pousse, à deux reprises déjà, à protester contre certaines attaques et insinuations du docteur Benoit, tout d'abord à l'égard de mon ami Bruchési puis à l'égard de mes camarades de l'Association des Anciens d'Europe, dont je connais mieux que le docteur Benoit le profond attachement à notre pays et à ses institutions. Ceux qui ont été les témoins de certaines de leurs discussions intimes savent combien ils ont à cœur avant tout le développement intellectuel et économique de notre peuple.

Aujourd'hui, c'est pour protester contre le mal fondé d'un blâme indirect contre le gouvernement que je vous écris, cher monsieur. Non, l'argent du gouvernement... ou du peuple n'a pas, dans mon cas, comme dans celui de plusieurs de mes camarades, été gaspillé. Avec un grand nombre d'entre eux, je n'ai pas été boursier du gouvernement, celui-ci, dans mon cas, me refusa une bourse lorsque je lui en demandai une. C'est à la Fondation Rhodes que je dois être reconnaissant d'avoir pu passer quelques années d'étude en Angleterre. Que Rhodes me le pardonne! Et que Rockefeller pardonne aussi à ceux qui, malgré le docteur Benoit, ont pu et se sont efforcés de sa générosité.

Je demeure, cher monsieur, Votre tout dévoué,
ROGER BROSSARD

Le coût des pavages

Les membres de la Ligue des Propriétaires du Nord, à leur dernière réunion, ont protesté contre le coût des pavages, à Montréal, au prix fixé par la Législature provinciale de \$5.00 la verge carrée.

Ils prétendent que depuis cette loi des pavages, des procédés nouveaux permettent de faire ces mêmes pavages au prix de \$1.94 la verge carrée, rue Merritt l'an dernier.

Sur les grandes artères commerciales, disent-ils, ces pavages coûtent probablement plus de \$5.00 la verge carrée, mais les propriétaires du Nord ne veulent pas payer pour les pavages faits dans le bas de la ville, où les exigences du trafic l'exigent.

Ils allèguent qu'en vertu de cette loi des pavages, la partie Nord et la partie Est sont privées de pavages, à cause du coût des pavages chargés par la ville.

Les propriétaires du Nord et de l'Est refusent de payer davantage le prix de \$5.00 la verge carrée, quand ces pavages peuvent être faits, disent-ils, à environ \$2.00 la verge carrée.

Et la Ligue des Propriétaires du Nord demande, en conséquence, que cette loi de pavages soit amendée.

M. Ernest Bertrand au procès des Prévilles, à Joliette

Me Ernest Bertrand, substitut senior du procureur général à Montréal, se rendra à Joliette demain pour diriger, au nom de la Couronne, le procès des frères Prévilles, accusés du meurtre de Mme Joseph Mondor, de St-Jacques. Me Alexandre Rivest, avocat de la Couronne à Joliette, l'assistera.



vichy célestins
Eau de régime des dyspeptiques. — Toujours indiquée pour le rhumatisme, la goutte et l'arthritisme.
Consultez votre médecin
AGENCE VICHY-CELESTINS
307 AVE. MCGILL COLLEGE - MONTREAL

Un discours de M. Ian Mackenzie

Le député de Vancouver-centre préconise l'établissement d'une banque nationale et énumère une série d'articles que le libéralisme doit inscrire à son programme

Vancouver, 27 (S.P.C.). — "Il faut que l'argent soit détrôné comme dictateur et qu'il reprenne sa place véritable qui est celle de serviteur de l'humanité", telle est la principale déclaration faite hier soir par le capitaine Ian Mackenzie, député de Vancouver-centre et ex-ministre dans le cabinet King, qui parlait hier midi devant le Club Laurier. M. Mackenzie a exposé sa conception de la tâche que le libéralisme est appelé à accomplir au Canada et il s'est prononcé en faveur de l'établissement d'une Banque nationale afin que la politique financière nationale soit affranchie de l'influence des particuliers dont le métier est de prêter de l'argent.

M. Mackenzie a défini le parti libéral qui serait un parti de "centre avancé" qui éviterait également les deux extrêmes de la réaction et du radicalisme. "La bataille du dix-neuvième siècle pour la liberté politique a été gagnée, dit-il. Nous devons maintenant nous consacrer à la solution du problème du vingtième siècle qui est la délivrance économique."

Le député de Vancouver-centre a ensuite énuméré toute une série d'articles que le libéralisme doit inscrire à son programme s'il veut, dit-il, suivre la marche du temps qui pose des problèmes nouveaux: la reconnaissance du secours aux chômeurs comme un devoir national, la recherche des remèdes qui feront disparaître les causes du chômage; une politique de préférence à une politique de "dole"; l'établissement d'une assurance-chômage qui s'appuie sur de sérieux calculs d'actuaire; la réduction du taux d'intérêt; l'érection d'une nouvelle structure bancaire par l'érection d'une banque nationale; la création d'un comité qui enquêterait sur l'organisation gouvernementale, fédérale, provinciale et municipale; la proclamation courageuse des principes libéraux en matière tarifaire, c'est-à-dire la condamnation de toutes sortes et l'abaissement des barrières tarifaires dans le monde entier.

Le marché de la Chine pour le blé

Une course entre agriculteurs canadiens et américains

Calgary, 27 (S.P.C.). — C'est une course entre les agriculteurs canadiens et les agriculteurs américains à qui s'assurera le marché de la Chine pour la vente du blé. Une nouvelle venue de Washington et ensuite de Chang-Hai dit que les producteurs du blé du nord-ouest américain cherchent à faire financer par la Reconstruction Finance Corporation la vente de 15,000,000 à 20,000,000 de boisseaux de blé. Les importateurs chinois de Chang-Hai s'attendent à ce que les premières consignations quittent les ports américains du Pacifique le mois prochain.

On sait que le "pool" du blé de l'Alberta a vendu la semaine dernière au moins deux navires de blé à des compagnies importatrices de la Chine. Les directeurs du "pool" n'ont cependant pas voulu commenté la nouvelle. On croit savoir aussi que le "pool" de la Saskatchewan a vendu du blé en Chine au cours des six dernières semaines.

Une bombe chez le juge Thayer

Worcester, Mass., 27 (S.P.C.). — Mme Webster Thayer, la femme du juge Thayer, qui a présidé le procès de Sacco et Vanzetti, a été blessée de bonne heure ce matin par l'explosion d'une bombe en arrière de sa demeure. Une bonne, Mlle Joanne Sash, a aussi été blessée. Quant au juge Thayer, il s'en est tiré indemne. Toute la partie arrière a été démolie et il ne reste plus une seule vitre en avant de la maison. L'explosion a été si forte que l'on a pu entendre le bruit à une distance de trois milles. M. le juge Thayer s'est contenté de dire à la police qu'il n'était pas aussi facile que cela de le tuer.

Tout est offert au plus haut enchérisseur

50^{ème} Anniversaire

Pour célébrer son 50ème anniversaire et pour activer la reprise des affaires.

LA MAISON

Scott & Bousquet Frères Limitée

No 921 Est, rue Ste-Catherine

fera son

2ième Encan

Diamants, Montres, Horloges, Bijoux, Lampes, Bibelots d'Art, Argenterie, Porcelaine,

et de nombreux articles trop longs à énumérer seront offerts au plus haut enchérisseur.

L'occasion est unique d'acheter à bon compte des marchandises luxueuses.

On sait à Montréal quelle est la haute valeur des objets vendus chez "BOUSQUET"

LA VENTE COMMENCE

Mercredi, le 28 septembre

à 10 heures et 30 du matin et se continuera les jours suivants, le matin, à 10 h. 30, et l'après-midi à 2 heures.

Gratuits! On donnera une bague en diamant tous les jours. Gratuits!

Contrairement à ce qu'on a pu dire, nous ne liquidons pas. Cette vente a lieu pour les raisons données.

Les marchandises sont vendues sous notre garantie absolue. Les objets sont tels que représentés.

L'encan est dirigé par Messieurs EDWARD R. TYLER et VICTOR KELLEY.

Economisez encore de 5% à 12% en réservant aller et retour pour l'EUROPE

CABINE TOURISTE—TROISIÈME

Traversez en septembre ou en octobre, alors qu'il n'y a pas d'engorgement sur les bateaux... et ECONOMISEZ ENCORE de 5% à 12% EN RESERVANT VOTRE PASSAGE ALLER ET RETOUR... et cela en plus des 10% à 20% de réduction générale dans les taux *aujourd'hui* en vigueur.

Vous avez pour votre voyage le choix des somptueux "Empresses", des luxueux "Duchesses" ou des populaires paquebots de la série "Mont". Cabines à prix variés. Les nouveaux taux s'appliquent à tous les paquebots transatlantiques du Pacifique Canadien.

Départs fréquents chaque semaine de Montréal et Québec (les trains se rendent à l'embarcadere à Québec).

Consultez notre agent local, gare Windsor, bureau maritime — Dans l'Ouest: 1000, rue Ste-Catherine ouest, ou D. R. Kennedy, 301, rue St-Jacques ouest, PL. 2211.

PACIFIQUE CANADIEN

Croisières DANS LE Golfe St-Laurent

REDUCTION DE 15 et 20% Consultez-nous.

"NORTH VOYAGEUR" 26 sept. — 10-24 oct. 7 novembre. La Côte Nord et Terre-neuve, 12 jours..... \$68	"NEW NORTHLAND" 5-19 oct. — 2-16 nov. Côte de Gaspé et Terre-neuve, 11 jours..... \$85
A TERRENEUVE "Sylvia" de Montréal 26 sept. — 10-24 oct. 7-21 novembre. Île du Prince-Edouard, St-Pierre et Miquelon et St-Jean, Terre-neuve, 12 jours..... \$100.	"GASPESIA" 28 sept. — 12-26 oct. 9 novembre. Gaspé, Île du Prince-Edouard et Anticosti, 12 jours..... \$64
"Belle Isle" de Montréal 29 sept. — 13-27 oct. 10 novembre. Nouveau navire, nouvelle route. Québec, Charlottetown, lac Bras d'Or, North Sydney, St-Pierre-Miquelon (25 heures) St-Jean, Terre-neuve, retour par le Golfe, 13 jours. De Montréal..... \$105. Remise 20% sur tous passages au delà du prix minimum.	AUX BERMUDES par les "Lady" du C.N. S/S Départs tous les 15 jours 10 JOURS de Montréal et retour sans autres frais..... \$90. 8 JOURS de Halifax et Boston, sans autres frais..... \$60. 10% de remise, aux nouveaux mariés. Plusieurs autres croisières aux Antilles à des prix très avantageux.

BILLETTS EMIS POUR TOUS LES PAYS DU MONDE AU TARIF OFFICIEL DES COMPAGNIES

LE DEVOIR — Service des Voyages

430 Notre-Dame Est — Montréal

BILLETTS — ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

"Caritate Christi"

Nous réimprimons — Une nouvelle commande de 3,000 — Avis à ceux qui veulent faire de la propagande

Nous réimprimons l'Encyclique "Caritate Christi" "sur la prière et la réparation à offrir au Sacré-Cœur dans les épreuves présentes du genre humain". C'est une nouvelle commande de 3,000 qui a déterminé cette réimpression. Naturellement, nous n'imprimons point que 3,000. L'occasion est donc bonne pour se procurer cette brochure, dont les premiers tirages étaient épuisés. Nous prions qu'on se hâte de faire les nouvelles commandes. Le métal, lourd et encombrant, qui représente la brochure devra être assez tôt jeté à la fonte.

Prix: 5 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, franco au cent, \$3.50; par 500, \$15; au mille, \$25 — port en plus dans ces derniers cas.

Adressez les commandes et faire les remises au Service de Librairie de "Devoir", 430, rue Notre-Dame ouest, Montréal, (Tél. HArbour 1241).

Tél. Wilbank 7119-7110

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00

ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1919.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public, SERVICE JOUR ET NUIT.

"Par-dessus la justice il y a la sollicitude."
Notre Société s'acquiesce de l'une et de l'autre.

Assurance Funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

Tél.: PLateau 7-9-11

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

DE
FRAIS FUNÉRAIRES

JOS. JEANNOTTE, Président. L.-E. COURTOIS, Gérant-Général

RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST

Demandez notre Prospectus

Demain: MERCREDI, 28 septembre 1932

Saint Wenceslas, duc, martyr

Lever du soleil, 5 h. 48.
Coucher du soleil, 5 h. 41.
Lever de la lune, 3 h. 38.
Coucher de la lune, 4 h. 57.

Nouvelle lune, le 2, à 8 h. 42 m. du matin.
Premier quart, le 7, à 7 h. 49 m. du matin.
Pleine lune, le 14, à 4 h. 6 m. du soir.
Dernier quart, le 22, à 7 h. 47 m. du soir.
Nouvelle lune, le 30, à 0 h. 30 m. du matin.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

PLUVIEUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 60.
Minimum 41.
Même date l'an dernier 57.
Minimum aujourd'hui 58.
Même date l'an dernier 42.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.65. 11 heures a.m. 30.62.
Midi: 30.60.
Chiffres fournis par la Maison M.-H. de
Menk 1610 St-Denis, Montréal.

La liquidation de l'"Agence d'informations et d'annonces, limitée"

Cette compagnie forma, vers la fin de 1930, le syndicat des hebdomadaires ministériels québécois que le "Devoir" avait alors signalé — La liste des journaux intéressés — Quatre employés réclament leurs salaires des directeurs: MM. C. A. Bourgeois, Camille Laberge et Arthur Croteau

A moins qu'un règlement n'intervienne dans l'intervalle, nos tribunaux entendront vers le mois de novembre prochain quelques échos du grand consortium de journaux libéraux qu'avait organisé feu M. J.-L. Perron.

L'Agence d'Informations et d'Annonces limitée, qui forma à la fin de 1930 ce syndicat des hebdomadaires ruraux, a été mise en liquidation le 31 octobre 1931 et M. Georges Duclos fut nommé liquidateur. Il fut établi que l'Agence avait un passif de plus de \$15,800 et pas un seul sou d'actif.

Mais, en ce qui concerne les salaires, la loi des compagnies de Québec dit que les directeurs d'une compagnie sont personnellement responsables jusqu'à concurrence des salaires des derniers six mois et que cette responsabilité s'étend à l'année qui suit la dissolution de la compagnie.

L'Agence a été mise en liquidation le 31 octobre 1931, et, à partir de cette date, les directeurs, MM. C.-A. Bourgeois, employé de feu M. Perron, Camille Laberge, employé de la Sun Trust, et Arthur Croteau n'étaient plus responsables.

Quatre employés de l'Agence ont alors poursuivi les trois directeurs pour recouvrer leur salaire: Mlle Béatrice Chartier, \$730; M. Louis LeBail, \$90; M. L. J. Luss, \$100, et M. H. Lanciault, \$70. La responsabilité des directeurs quant au salaire expiré, nous a-t-on dit, le 31 octobre de cette année, et les autres employés qui ont du salaire à réclamer doivent prendre des procédures avant cette date. Nous avons appris que Me Charles Lantier a été consulté et que le gouvernement provincial règlera peut-être les réclamations pour éviter des révélations désagréables devant les tribunaux.

Les journaux créanciers

Pour montrer l'envie de la fin de journaux jeté sur l'opinion publique dans notre province, ci-

Pour l'âme du sénateur Belcourt

La messe célébrée à Saint-Pierre ce matin par l'initiative de la "Société St-Jean-Baptiste de Montréal"

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a fait célébrer ce matin à 8 heures à l'église Saint-Pierre une messe spéciale pour le repos de l'âme du sénateur Belcourt, ancien président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario. Le R. P. Charles Charlebois, O.M.I., délégué de cette dernière association, a célébré la messe. On remarquait un fort groupe de délégués et de membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, notamment: M. V.-E. Beaudry, président, Guy Vanier, ancien président, Alphonse de la Roche, chef du secrétariat, ainsi que plusieurs officiers des comités régionaux de la société. On remarquait aussi M. Omer Héroux, rédacteur en chef du *Devoir*, M. R.-M. Pucet, rédacteur de la *Terre de Chez Nous*, des représentants de l'U. C. C. et autres.

Deux cents familles partiront demain soir

M. A.-A. Desroches, commissaire de la ville, annonce que le premier contingent de citadins montréalais, 200 familles, qui doivent s'établir sur des fermes, en vertu de la loi fédérale du retour à la terre, partira de Montréal demain soir.

La paralysie infantile

Québec, 27. (D.N.C.) — Du 1er juillet au 26 septembre, le nombre de cas de paralysie infantile s'est élevé à 403, nous a déclaré ce matin, le Dr J.-A. Foley, épidémiologiste provincial.

Les cours de M. Jeanjean

Il n'y a rien de nouveau encore au sujet des cours de M. le chanoine Jeanjean, confesseur de l'Institut scientifique franco-canadien. M. Jeanjean doit voir M. Victor Doré, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, pour en fixer les dates.

Une déclaration du juge Fullerton

Ottawa, 27. (S.P.C.) — M. le juge C.-P. Fullerton, président de la Commission des chemins de fer, a déclaré erronée la méthode selon laquelle le gouverneur en conseil a fixé un taux pour le transport ferroviaire du charbon d'Alberta en Ontario.

tons quelques-uns des créanciers de cette liquidation: la Presse, \$1,552.47; le Soleil, \$226.20; l'Éclair, \$300; Lithographie du Saint-Laurent, \$148.22; l'Étoile du Nord, \$134.23; le Saint-Laurent, \$124.33; le Peuple, \$117.98; l'Écho du Saint-Maurice, \$93.06; le Courrier du Nord, \$89.21; l'Éclair (Beauceville), \$80.16; le Bien Public, \$62.81; le Colon, \$64.24; le Progrès de Valleyfield, \$67.70; le Trait d'Union, \$79.31; le Canada Français, \$58.80; le Courrier Sentinelle, \$60.24; le Gaspésien, \$60.24; la Gazette de Maniwaki (Progrès du Nord), \$67.14; la Gazette du Nord, \$63.69; l'Étendard, \$40.32; le Courrier de l'Islet, \$49.86; le Courrier de Berthierville (Gazette de Louiseville), \$34.70; le Mégantic, \$64.80; la Patrie, limitée, \$64.50; le Progrès du Golfe, \$34.89; la Revue de Granby, \$34.75; le Samedi, \$23.30; l'Union des Cantons de l'Est, \$33.54; et d'autres pour des sommes moindres: le Bulletin des Agriculteurs, le Clairon, le Lobinière, le Courrier de Papineau, le Courrier de Sorel, l'Écho de Frontenac, l'Écho de Saint-Justin, l'Étoile de l'Est, l'Hebdomadaire (Lévis), le Journal de Fraserville, le Journal de Waterloo, la Parole (Drummondville), le Petit Journal, l'Écho du Saint-Maurice, la Vigie, la Voix des Bois-Francs, le Quotidien (Lévis).

Il y a en outre des comptes de papeterie, de service, \$100 aux Biographies Canadiennes-françaises, \$250 à Broadstreet Co., \$26.30 au gouvernement provincial, \$168.78 de taxes à la Cité de Montréal, \$1,653 pour du loyer à la Sun Trust Co. Ltd. et près de \$5,000 de salaires dont \$2,840 pour le salaire de M. C.-A. Bourgeois. Et cette liste des créanciers est la liste officielle remise aux intéressés par M. Georges Duclos, le liquidateur.

Les quatre actions dont nous avons parlé plus haut ont été intentées par Me Roger Desmarais.

Le demandeur représente que le premier mars 1919 il est entré au service de la compagnie défenderesse comme gérant au salaire de \$25,000 par année, salaire qui, dans la suite, a été porté à \$30,000. Il ajoute qu'il a accepté en 1932 une réduction de 10%. Apedaile allègue ensuite que le 30 juin 1932 il a été avisé par lettre, sans raison ou justification aucune, qu'il était remercié de ses services depuis le 4 juin 1932. On n'aurait même pas tenu compte du fait que pendant tout le mois de juin il a continué à agir comme gérant de la compagnie défenderesse et qu'il s'est rendu régulièrement à son bureau.

Le demandeur allègue en outre que le conseil d'administration qui l'a remercié de ses services détient ses pouvoirs illégalement depuis la dernière assemblée annuelle de la compagnie, grâce à des procurations obtenues illégalement et détenues par certaines personnes qui ont usurpé les droits des actionnaires de la compagnie. Ces personnes auraient donc élu de nouveaux directeurs qui élus illégalement n'avaient donc pas le droit de congédier le demandeur.

La motion pour détails accordée par M. le juge Gibson exige du demandeur qu'il spécifie à quelle date son salaire a été augmenté, quelles sont les procurations obtenues illégalement, quelles sont les personnes qui les détiennent et de quelle façon ces personnes usurpent les droits des actionnaires.

Le demandeur allègue en outre que le conseil d'administration qui l'a remercié de ses services détient ses pouvoirs illégalement depuis la dernière assemblée annuelle de la compagnie, grâce à des procurations obtenues illégalement et détenues par certaines personnes qui ont usurpé les droits des actionnaires de la compagnie. Ces personnes auraient donc élu de nouveaux directeurs qui élus illégalement n'avaient donc pas le droit de congédier le demandeur.

La motion pour détails accordée par M. le juge Gibson exige du demandeur qu'il spécifie à quelle date son salaire a été augmenté, quelles sont les procurations obtenues illégalement, quelles sont les personnes qui les détiennent et de quelle façon ces personnes usurpent les droits des actionnaires.

Le pont de l'île d'Orléans

Les plans sont complètement modifiés — On abandonne le système cantilever pour le système suspension — Une réplique du pont de Brooklyn

Québec, 27. (D.N.C.) — Nous apprenons de source certaine que les plans du pont de l'île d'Orléans viennent d'être complètement modifiés. On abandonne le système cantilever pour le système suspension. Cette décision a été prise par les autorités provinciales à la suite d'observations faites par les ingénieurs. L'exécution du plan initial aurait comporté des dépenses additionnelles considérables à cause des piliers.

Le pont de l'île deviendrait une réplique du pont de Brooklyn sur la rivière Hudson, à New-York. Le pont serait constitué alors par des câbles décrivant une parabole qui franchiraient le fleuve d'une rive à l'autre; à ces câbles le tablier sera suspendu au moyen de tiges. Ces câbles eux-mêmes s'appuieraient sur les sommets des piles en maçonnerie des différentes travées et au-delà des piles extrêmes.

Tout le travail exécuté jusqu'ici sera utilisé. Les piliers seraient construits en maçonnerie, rien ne sera modifié.

Les nouveaux plans seront exécutés immédiatement et les travaux ne seront pas arrêtés.

Le nouvel édifice gouvernemental à Québec

Québec, 28. (D.N.C.) — Le nouvel édifice du gouvernement érigé rue Saint-Augustin, sera remis au ministère des Travaux publics le 1er octobre. Il est probable que le déménagement des divers services de l'agriculture commencera à cette date.

Les premiers bills privés

Québec, 27. (D.N.C.) — Le greffier des bills privés a commencé à recevoir des bills qui seront étudiés à la prochaine Législature.

On parle d'agrandir la prison de Québec

Québec, 27. (D.N.C.) — On parle de plus en plus d'agrandir la prison de Québec. La prison actuelle est littéralement remplie parce que les prisons de districts doivent envoyer des prisonniers à Québec. Actuellement il y a 70 prisonniers qui doivent demeurer dans les couloirs transformés en cellules.

L'administration municipale emploiera en permanence les pères de familles nombreuses

Pour les grands travaux d'égouts

L'administration municipale a pris une décision des plus énergiques qui va probablement modifier la situation du chômage pour le mieux. Les soumissions pour de grands travaux d'égouts seront demandées dans un bref délai. Ces travaux emploieront plusieurs milliers d'hommes. Mais au lieu d'employer un homme trois jours puis le laisser chômer un mois jusqu'à ce que son tour de travailler revienne, l'administration va choisir les pères de familles nombreuses et les employer en permanence tant que dureront les travaux.

Actuellement comme les employés aux travaux de la ville ne travaillent que trois jours par mois, la ville est obligée de subvenir aux besoins de leurs familles par secours directs. En sorte que tout le profit des travaux de chômage est entièrement perdu. Avec le nouveau système, les 6,000 hommes employés, travaillant en permanence, paieront leurs propriétaires, leur épiciers, leur boucher, etc.

La ville n'aura plus à s'en occuper; les propriétaires pourront payer leurs taxes et le commerce s'en portera mieux.

M. Apedaile et la "Price Bros"

L'ancien gérant de la compagnie réclame \$32,500 d'arriéré de salaire

Québec, 27. (S.P.C.) — M. le juge Gibson, siégeant en Cour supérieure, vient d'accorder une motion pour détails à la requête des avocats de la Price Brothers and Company Limited, défenderesse dans une cause intentée par J.-Léonard Apedaile, ancien gérant de la compagnie, qui réclame \$32,500 d'arriéré de salaire.

Le demandeur représente que le premier mars 1919 il est entré au service de la compagnie défenderesse comme gérant au salaire de \$25,000 par année, salaire qui, dans la suite, a été porté à \$30,000. Il ajoute qu'il a accepté en 1932 une réduction de 10%. Apedaile allègue ensuite que le 30 juin 1932 il a été avisé par lettre, sans raison ou justification aucune, qu'il était remercié de ses services depuis le 4 juin 1932. On n'aurait même pas tenu compte du fait que pendant tout le mois de juin il a continué à agir comme gérant de la compagnie défenderesse et qu'il s'est rendu régulièrement à son bureau.

Le demandeur allègue en outre que le conseil d'administration qui l'a remercié de ses services détient ses pouvoirs illégalement depuis la dernière assemblée annuelle de la compagnie, grâce à des procurations obtenues illégalement et détenues par certaines personnes qui ont usurpé les droits des actionnaires de la compagnie. Ces personnes auraient donc élu de nouveaux directeurs qui élus illégalement n'avaient donc pas le droit de congédier le demandeur.

La motion pour détails accordée par M. le juge Gibson exige du demandeur qu'il spécifie à quelle date son salaire a été augmenté, quelles sont les procurations obtenues illégalement, quelles sont les personnes qui les détiennent et de quelle façon ces personnes usurpent les droits des actionnaires.

Le collège des médecins siège à Québec

Québec, 27. (D. N. C.) — Le comité des créances du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec s'est réuni ce matin, dans la salle du comité des bills privés, au Parlement. Le Dr Calixte Daigneau présidait. Il avait à ses côtés le Dr W. Kennedy, vice-président, les Drs L.-F. Dubé, E. Desrochers, commissaires. Le Dr Gauthier agissait comme registraire.

Au cours de cette séance, 37 nouveaux médecins ont été assermentés cependant que 15 requêtes ont été étudiées.

Demain, le Collège des médecins tiendra une assemblée générale qui réunira tous les gouverneurs du collège. On étudiera des questions de régie interne.

La température y change trop vite

Manille, 27. (S.P.A.) — L'aviateur allemand von Gronau, qui est en train de faire un voyage de circumnavigation aérienne, a exprimé, aujourd'hui, l'opinion que le nord du Pacifique ne sera pas une ligne de communication aérienne pratique entre l'Amérique et l'Asie, parce que la température y change tous les quarts d'heure.

M. Taschereau prend un congé

Québec, 28. — M. Alexandre Taschereau est en vacances et ne reviendra à Québec que lundi prochain.

Nouveau juge ontarien

Ottawa, 27. (S. P. A.) — M. Patrick Kerwin, de Guelph, a été nommé juge de la Haute Cour d'Ontario.

Le programme des travaux d'égouts

Le comité exécutif, la commission consultative du chômage et la commission des égouts s'assembleront cet après-midi pour discuter le programme des grands travaux d'égouts que la ville se propose de poursuivre.

Un congé pour ces techniciens

Les médecins de l'Institut du Radium, affilié à l'Université de Montréal, ont décidé à leur dernière réunion d'accorder chaque semaine une journée de congé supplémentaire aux techniciens de l'Institut qui font de la radiothérapie de façon régulière. Les examens médicaux des techniciens font voir que chez quelques-uns en particulier la numération globulaire du sang est mauvaise. Le travail des deux techniciens qui font de la radiothérapie régulière est particulièrement dommageable à la santé.

Dans certains pays, notamment en France, ces hommes prennent souvent autant de journées de congé qu'ils donnent de journées de travail. Jusqu'à maintenant la numération globulaire des techniciens de l'Institut du Radium était satisfaisante; mais depuis quelque temps, elle semble baisser constamment. A cause de cette situation, les médecins de l'Institut ont décidé de multiplier les congés et d'inviter leurs techniciens à les passer au grand air.

Ces congés nécessiteront l'emploi d'un nouveau technicien.

Le tourisme à Montréal

M. C. K. Howard, gérant du service du tourisme du Canadian National qui était l'hôte d'honneur au déjeuner offert, à midi, par le Canadian Progress Club, a déclaré qu'au cours des cinq dernières années Montréal a reçu 400 congrès auxquels assistèrent 100,000 délégués. Montréal a retiré de ces congrès, dit-il, un revenu de \$6,000,000.

M. Howard attribue ce succès en grande partie au *Montreal Tourist and Convention Bureau* qui, dit-il, s'est montré un habile solliciteur et un bon animateur. De leur côté, les compagnies de chemins de fer et de navigation ont établi la réputation du Canada comme lieu de vacances et ont construit des hôtels là où d'autres hésitaient à le faire. Ces compagnies ont ainsi créé une réputation de confort et de service pour les touristes qui nous visitent.

M. Howard a aussi souligné la part importante qu'ont prise les gouvernements provinciaux et fédéral dans l'essor du tourisme. Il l'appelle une sorte de "commerce d'exportation". De \$83,000,000 qu'était le revenu apporté par les touristes au Canada en 1920, ce chiffre a été porté à \$320,000,000 en 1929. Ce chiffre a flechi depuis quelques années en raison de la crise, mais tout fait espérer qu'il se relèvera dans un avenir prochain.

Parlant du tourisme interprovincial, M. Howard a souligné la part prise par les chemins de fer, avec l'organisation d'excursions à prix populaire. Depuis février dernier, dit-il, plus de 100 de ces excursions ont été faites et plus de 100,000 Canadiens ont pu ainsi échanger des visites.

Pie X

Par RENE BAZIN de l'Académie Française.

Jamais pape atteignit-il plus entièrement les cœurs que Pie X? Nul plus fortement que René Bazin n'a compris cette bonté, cette charité extrême, ce courage, qui ont rendu populaire Giuseppe Saragat dans le monde entier; instruit des choses de la foi, il a pu donner une idée succincte des actes si importants de ce pape réformateur. Son livre est rapide, émouvant, plein de faits et de pensée, et ne fait pas défaut.

D'ailleurs, la vie de Pie X, né dans une pauvre famille de campagne vénitienne, et que son mérite, sa sainteté, élevèrent de degré en degré jusqu'au pontificat suprême, n'est pas seulement un sujet d'étude et de méditation; c'est une fresque merveilleuse dont le cadre va s'élargissant, depuis l'humble maison paysanne d'Udine, où naquit le petit Beppi, jusqu'au trône de Saint Pierre.

On peut dire que cet ouvrage est plus sensible et plus humain à l'évocation de la vie d'un saint. Les illustrations qui accompagnent le texte aident aussi à faire revivre la mémoire de celui qui fut le plus pur exemple de la foi et de la grandeur chrétiennes.

Au comptoir et par la poste, 25, Service de Librairie du "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal.

L'explosion à bord du "Persée"

On compte maintenant 3 morts sur 31 blessés — Des 29 survivants, 4 inspirent des craintes

Cherbourg, France, 27. (S. P. A.) — La liste des victimes de l'explosion survenue hier à bord du sous-marin français "Persée" au large de Cherbourg compte maintenant trois morts, car deux des 31 blessés sont morts. Des vingt-neuf survivants, il y en a quatre dont l'état inspire des craintes.

Le "Persée" a été remorqué dans le port de Cherbourg et amarré près de l'arsenal. L'explosion a ouvert de larges fissures dans la chambre des machines, mais la coque n'a pas été endommagée.

Les élections en Grèce

Les vénizélistes ont la majorité jusqu'ici

Athènes, 27. (S. P. A.) — Aujourd'hui, il est établi que le premier ministre Venizelos a obtenu, à l'élection générale de dimanche, au moins 100 sièges au Parlement, tandis que le parti royaliste n'en a encore que 90. Les résultats de l'élection ne seront complètement connus que dans deux ou trois jours, à cause des calculs et des vérifications qu'impose le système de représentation proportionnelle.

M. Venizelos aura, de plus, une forte majorité au Sénat. Les suffrages ont été répartis entre les royalistes, qui ont M. Venizelos pour chef, et les royalistes qui dirigent M. P.-E. Tsaldaris. Les autres partis, comme les partis agrariens et progressistes, ont été annihilés.

M. Venizelos a laissé entendre qu'il demandera au président d'inviter le parti royaliste à reconnaître la république. Si les royalistes acceptent l'invitation, il sera possible de former un gouvernement d'union. S'ils refusent, M. Venizelos tentera de modifier la constitution de manière à étendre les pouvoirs du président, afin de parer à toute situation dangereuse qui pourrait se produire.

La démission de sir Eric Drummond

Le secrétaire général de la S. D. N. quittera son poste en 1933 — M. Joseph Avenol lui succèderait

Genève, 27. (S. P. A.) — Le Conseil de la Société des Nations a accepté aujourd'hui la démission de sir Eric Drummond comme secrétaire général de la Société. La démission doit prendre effet en 1933, à une date qui n'a pas encore été déterminée.

Sir Eric Drummond a présenté sa démission il y a déjà quelque temps, afin que le Conseil la considère à cette session-ci. M. Joseph Avenol, l'assistant-secrétaire général, semble être son successeur tout désigné, mais c'est l'Assemblée de la Société qui nomme le secrétaire général.

Dix ans de pénitencier pour Archambault et Lépine

Marcel Archambault, 24 ans, et Arthur Lépine, 29 ans, ont été condamnés ce matin par le juge Maurice Tétrault à dix ans de pénitencier pour deux vols à main armée commis les 10 et 13 septembre dernier. Lépine s'est avoué coupable aux deux accusations et Archambault s'est reconnu coupable au vol du 13 septembre. Le juge Perrault l'a trouvé coupable du vol commis le 10 septembre et l'a condamné pour cette offense à quatre ans d'emprisonnement.

Le juge s'est montré justement sévère à l'égard de ces deux accusés parce qu'ils avaient des mauvais dossiers. Ils avaient été condamnés plusieurs fois pour des offenses de moindre importance.

Le juge a chaudement félicité les détectives Laroche et Coulombe pour le travail intelligent et efficace qu'ils accomplissent pour l'arrestation des voleurs à main armée.

M. King dans Huron-Sud

Ottawa, 27. (S. P. C.) — Le chef du parti libéral, M. Mackenzie King, part ce soir pour la circonscription de Huron-Sud où il parlera en faveur de M. William H. Golding, candidat libéral. M. King prononcera plusieurs discours à Exeter et à Seaforth.

Au Brésil

Rio de Janeiro, 27. (S. P. A.) — Des troupes fédérales ont repris les villes de Mococa et de Sao-Jose do Rio-Pardo aux révoltés de Sao-Paulo.

L'émission canadienne entièrement souscrite

New-York, 27. (S. P. C.) — La nouvelle émission de \$60,000,000 d'obligations du gouvernement canadien d'un an à 4 pour cent, qui a été mise ce matin sur le marché ici, a été promptement souscrite.

Une tempête ravage la côte est de Porto-Rico

Par suite de la désorganisation des moyens de communication, les informations restent imprécises

New-York, 27. (S. P. C.) — Une tempête tropicale a ravagé la côte est de Porto-Rico la nuit dernière. Par suite de la désorganisation des moyens de communication, les informations restent imprécises sur bien des rapports. On ignore s'il y a eu pertes de vie, et on ne connaît pas l'étendue des pertes matérielles.

Au milieu de la nuit, le poste naval de S.S.F. établi sur l'île a communiqué avec le secrétariat de la marine à Washington et a annoncé qu'une tempête se dirigeait sur la capitale de l'île, San Juan. Peu après, le poste a cessé de communiquer avec Washington.

A San-Juan

San-Juan, Porto-Rico, 27. (S. P. A.) — Pendant trois heures et demie, la nuit dernière, un ouragan a fait rage sur San-Juan. Le vent a atteint une vitesse de 120 milles à l'heure à certains moments. Les dégâts paraissent aussi considérables que ceux de la catastrophe de 1928. On ne sait pas encore s'il y a eu pertes de vie.

Au plus fort de la tempête, le vent a emporté l'anémomètre. Ce matin, les bureaux du poste météorologique étaient inondés.

La résidence du gouverneur, la Fortaleza, a aussi été inondée. Environ 800 des 1,000 habitations qui s'élevaient près de l'océan ont été détruites ou rendues inhabitables.

Le conseil du gouverneur a été invité à se réunir le plus tôt possible pour étudier les moyens de secourir la population. La milice et la Croix-Rouge se tiennent prêtes à intervenir.

Des centaines de familles se sont réfugiées dans l'ancienne forteresse espagnole pour la nuit.

L'époque des ouragans

D'après des dépêches que l'Associated Press a reçues de son correspondant à San-Juan il y a plusieurs heures, les habitants de la capitale de Porto-Rico avaient été avertis au cours de l'après-midi qu'une violente tempête était imminente. La plupart ont pris toutes les précautions possibles contre le vent.

C'est l'époque des ouragans aux Antilles. Les grandes tempêtes, qui parfois causent de terribles catastrophes, éclatent généralement entre le 15 septembre et le 1er octobre.

La dernière catastrophe de cette nature à San-Juan s'est produite le 13 septembre 1928. A San-Juan même, il y eut plus de 1,000 morts et des pertes matérielles estimées à \$85,000,000. De Porto-Rico, la tempête s'est dirigée sur la Floride, où elle causa encore un millier de morts et pour plus de \$165,000,000 de dégâts.

Au moins 30 morts

(Dernière heure) — Au moins trente personnes ont perdu la vie au cours de la terrible tempête de Rio-Pardo aux révoltes de Sao-Paulo.

Von Papen ne comprend pas le discours de M. Herriot

Koenigsberg, Allemagne, 27. (S. P. A.) — Le chancelier von Papen a affirmé, ce matin, qu'il ne comprend pas du tout le récent discours du premier ministre de France au sujet des armements, d'après le discours que les dépêches attribuent à M. Herriot.

Parlant dans la ville française de Gramat, dimanche, M. Herriot a dit que l'Allemagne cherche à reconstituer sa puissance militaire d'avant-guerre.

Le chancelier, interviewé en cours de route pour la Prusse orientale, où il visitera les régions agricoles dévastées, a déclaré que la formation morale et physique de la jeunesse allemande est un devoir moral qui implique la sécurité du pays — une sécurité semblable à celle que la France invoque si souvent pour elle-même.

La "Quebec Investment"

Québec, 27. (S. P. C.) — Les liquidateurs de la *Quebec Investment Company* ont obtenu ce matin l'autorisation de continuer les opérations de la compagnie en liquidation. C'est M. le juge Gibson, de la Cour supérieure, qui a accordé la requête qui lui avait été présentée à la suite d'une récente réunion des actionnaires.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mardi, le 27 septembre

L'Heure Provinciale

— Le "Théâtre chantant", avec le concours du Quatuor Montréalais, de Miles Jeanne Mignolet et Caro Lamoureux, à l'Heure provinciale, poste CKAC.

8 heures: Causerie: "La terre, pa-nacée à tous les maux", M. Damien Jamin, professeur à la Faculté de philosophie, de l'Université de Montréal, 8 h. 15: "Le théâtre chantant", présenté par Henri Letondal. 10: "La chanson de Gen-ère": a) Dis-moi, je t'aime; b) C'est un chagrin de femme; par Mlle Caro Lamoureux. 20: "La chanson pathétique": L'Angelus de la mer, de Goublier; Le Quatuor Montréalais. 30: Entr'acte: Sketch. 40: "La chanson d'opérette": a) Oh! la! la! (Dernière Valse), de Strauss; b) Je crois que je suis un peu grise, (Le petit Ecari), par Mlle Jeanne Mignolet. 50: "La chanson populaire": a) Le raccommodeur de falence; b) Tout l'pays l'a su! par M. Henri Letondal. 60: "La chanson marche": Pour être fort, d'Albert Chénier, par le Quatuor Montréalais.

Récital Léon Rother

— M. Léon Rother, étoile du Metropolitan Opera, de New-York, chantera au poste WEAF, à 8 heures 30.

La célèbre basse chantera: "Don Carlos": Air de Philippe II, de Verdi. Les deux Grenadiers, de Schumann. "Comtesse Maritza", Extrait "Play Gypsies", de Kalman. Dear Yesterday, extrait d'"Actor's Fund", de Barron.

Orchestre sous la direction de Cesare Sodero.

Ceux qui désirent écrire leurs commentaires devront adresser leur lettre à Clara Balog, 365, 23e rue ouest, New-York.

— A 11 heures, poste WABC, Howard Barlow fera exécuter au poste WABC: Ouverture de la Grotte de Fingal, de Mendelssohn; Waldweben, de Wagner; Adagio de la 4ème symphonie, de Beethoven. Musique de ballet, de Gounod.

Mercredi, le 28 septembre

— A 6 h. 15, poste CKAC, M. R. M. Pucet, rédacteur de la "Terre de chez nous", parlera de la classification des produits agricoles, au programme de l'Union catholique des Cultivateurs.

— Henry Morghentau, ancien ambassadeur américain en Turquie, prononcera une causerie à 6 h 30, poste WABC: "Ce que la Commission du budget des citoyens a fait".

— Les pianistes Fray et Braggiotti exécuteront les pièces suivantes à 7 h 30, poste WABC: Menuet, de Padereski; Extraits de la Rapsodie espagnole, de Ravel, et autres pièces populaires.

— Howard Barlow fera exécuter par ses musiciens les pièces musicales suivantes, poste WABC, à 11 heures: Ouverture du Vaisseau Fantôme, de Wagner; Allegro Vivace, de Beethoven; Andante cantabile, de Tchaikowsky; Menuet, de Debussy; Aubade, de Lalo; Danses orientales, de Delibes.

Postes locaux

MARDI, 27 SEPTEMBRE

4.30 Clôture de la bourse.
4.45 Fantaisies instrumentales.
5.00 Concert du Trio-Carlton.
5.30 Danses populaires.
5.45 Cotes de Bourse.
5.50 Dernières nouvelles. Température.
Sommaire des émissions pour la soirée.
6.00 Conrad Gauthier.
6.15 Disques.
6.30 M. Tréphore et Mlle Sidonis.
6.45 Disques.
7.30 Concert du Royal York.
7.45 Vaudeville.
8.00 L'heure Provinciale.
9.00 La chanteuse inconnue.
9.15 Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
10.00 Nos artistes canadiens: Mlle Pabiosa Poirier, soprano et M. Emile Vallancourt, ténor.
11.30 Musique de danse du Royal York, de Toronto.
10.45 Musique de danse du Windsor.
11.00 Les derniers faits du jour par le reporter Rocky.
11.05 Musique de danse du cabaret Kit Kat.
11.15 Récital d'orgue.

CFCF

4.15 Orgue.
5.00 Musique de jardin. NBC.
5.00 Disques et dialogues.
7.00 Concert du trio Beret.
7.15 Fantaisies sur piano. NBC.
7.45 Charles Dornberger et son orchestre.
8.00 Concert du Château Laurier.
8.30 Chant et musique.
9.00 Baseball.
9.05 Nouvelles.
9.30 Panfare. NBC.
10.00 Le médecin de campagne.
10.45 Orch. Froman.
11.00 Orch. Colombo. NBC.
11.15 Orgue, chant et orchestre.
11.30 Cesare Sodero et son orch. NBC.

MERCREDI, LE 28 SEPTEMBRE

CKAC

7.30 Le réveil.
7.45 Culture physique.
8.00 Roland, Gordon et Bill.
8.15 La bonne chanson française.
8.30 Phil Savage à l'orgue.
10.00 Mélodies populaires. Prévations atmosphériques.
10.30 L'ouverture de la Bourse.
10.45 Musique militaire.
10.50 Poèmes symphoniques.
11.30 L'Ass. canadienne-française des aveugles.
11.45 Extraits d'opéra.
12.00 Midi: Le trio de concert.
12.30 Cote de la Bourse.
12.45 Les chansons de tante Jemina.
1.00 Concert du Royal York, Toronto.
1.30 L'ensemble Madison.
1.45 Clôture de la Bourse.
4.45 Fantaisies instrumentales.
5.00 Tiralet des Petits directement du salon de la radio, hôtel Mont-Royal.
5.30 Numéros de danses populaires.
5.45 Cotes de la Bourse.
5.50 Dernières nouvelles. Température.
Sommaire des émissions de la soirée.
6.05 Poèmes symphoniques.
6.15 Union catholique des cultivateurs.
6.30 Le rugby au Montréal Football Club.
6.45 Valade et Lafortune.
7.15 Les légendes du Saint-Laurent.
8.30 Emission des marchands détaillants canadiens.
9.30 Concert de CKAC, Toronto.
10.00 Musique de danse de l'hôtel Windsor.
10.30 Le quatuor de violoncelles. Mlle Li-la Vallant Reid.
11.00 Les derniers faits du jour par le reporter Rocky.
11.05 Orchestre de danse.
11.15 Récital d'orgue.

CFCF

8.30 Cheerio. NBC.
9.00 Valse. NBC.
10.00 Heure des dames.
10.15 Disques.
11.45 Orchestre NBC.
12.00 Disques.
2.30 Orchestre NBC.
3.45 Chant et orgue.
4.15 Orgue.
4.30 Théâtre dansant.
5.00 C. Shores. NBC.
5.45 Les légendes de l'Arctique. NBC.
6.00 Disques.
7.00 Concert du trio Bertet.
7.15 Fantaisies sur piano. NBC.
7.45 Charles Dornberger et son orchestre.
8.00 Concert du Château-Laurier.
8.30 Chant et musique.
9.00 Base-ball.
9.02 Nouvelles.
9.30 Panfare. NBC.
10.00 Causerie sur la circulation.
10.45 Orchestre Meerte.
11.00 Voix du Radio Digest.
11.15 Orgue, chant et orchestre.
11.30 Cesare Sodero et son orchestre. NBC.

Le cardinal Verdier et l'"Action française"

Une lettre de l'archevêque de Paris

Cité Vaticane, 27 (S.P.A.). — L'"Observateur Romano" a publié une lettre que le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a écrite au souverain Pontife pour lui dire que tous les cardinaux déplorent les attaques que le journal royaliste français l'"Action française" a dirigées récemment contre le Pape et contre Mgr Magliione, nonce en France.

Le cardinal Verdier a écrit, dans cette lettre, que "l'attitude de révolte et de calomnie" de ce journal à l'égard du Pape, depuis quelque temps, être devenue "encore plus insultante et odieuse".

Alcide Lippé fera un an de prison

Joliette, 27. — Le juge Louis Cousineau, qui préside au présent terme de la Cour du Banc du Roi, a condamné Alcide Lippé, trouvé coupable mardi dernier de complicité après le fait dans le vol de la succursale de la Banque Canadienne Nationale à Saint-Jean de Matha, à un an d'emprisonnement à la prison de Bordeaux.

Le jury avait recommandé l'accusé à la clémence du tribunal. C'est pour cette raison que le juge s'est montré clément à son égard.

Léo Bernier fera six mois de prison

Joliette, 27. — Le juge Louis Cousineau, siégeant à la Cour du Banc du Roi, a condamné hier Léo Bernier, de l'Épiphanie, à six mois de prison après que le jury l'eût trouvé coupable de négligence criminelle. Bernier, un conducteur de camion, avait frappé une automobile, près de l'Assomption le 29 octobre 1931, causant ainsi la mort de trois personnes: François-Xavier Coulombe, 50 ans, de Marieville; Mme Henri Drouin, 35 ans, de Joliette; et M. Henri Drouin, 55 ans, de Joliette. Deux autres occupants de l'automobile avaient aussi été blessés de même que Bernier et son compagnon, un nommé Lévesque.

Le jury en rendant son verdict a recommandé Bernier à la clémence du tribunal. Il était accusé d'homicide involontaire mais les jurés ont rendu un verdict de culpabilité de négligence criminelle.

Les concerts populaires se donneront le jeudi au monument

Le Comité des concerts populaires de la Société Saint-Jean-Baptiste, que préside M. C. H. Moineau, a obtenu cet été, au parc LaFontaine, un éclatant succès. Après avoir consulté les milliers d'auditeurs du parc, qui ont approuvé l'idée, les organisateurs ont décidé de poursuivre durant la saison froide, au Monument National, tous les jeudis soir. Le premier de ces concerts a été fixé au 29 courant. Les chanteurs canadiens de tous genres seront encore au programme. M. A. J. Brassard, maître de chapelle à l'église Ascension de Westmount en garde la direction musicale. Les artistes qui ont contribué au succès de ces auditions, tels que MM. Georges Dufresne, Alfred Normandin, Ovide Légaré, Léon Gauthier, Albert Marier, Mme Sylva Alarie, et autres, continueront au Monument de donner au public ce qu'il aime. Les compositeurs de chansons sont invités à soumettre leurs œuvres au Comité, il en est de même pour les jeunes chanteurs. La Saint-Jean-Baptiste fera sa part pour soulager le sort de nos musiciens inconnus.

Les prix d'admission sont des plus modérés. Les recettes couvriront les frais d'organisation. Cette série de concerts, qui n'a rien d'une "affaire", devrait trouver auprès du public l'accueil le plus favorable. Les billets sont déjà en vente chez Ed. Archambault, rue Sainte-Catherine est; J. O. Pineault, 466 rue Mont-Royal est; et E. Turcotte, 1209 rue Ontario est.

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 2 sous le mot, minimum 35 sous. — La même annonce, un mois, remise de 10%.
NAISSANCES, DECES, MARIAGES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.
CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

Position demandée

Comptable expérience consommée, ouvrage général bureau, administration, organisation de compagnies, jour, soir. Comptabilité complète à bon marché. Dollard 8643. 14-10-32

Chambre et pension

St-Denis, 6980 — Chambre propre, garde-robe, table respectable, sans enfants, bonne table, prix raisonnable, 5 lignes tramway à la porte. Téléphone: Dollard 8642. 14-10-32

Orgue-harmonium à vendre

2 claviers, pédalier. 26 registres, soufflerie électrique, excellent état, occasion, convenable pour petite église. 3593 rue Ste-Famille 1-10-32

Deux fêtes chez les Carmélites

Celle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le 3 octobre, et celle de sainte Thérèse d'Avila, le 15

Les religieuses Carmélites de Montréal célébreront deux fêtes qui leur sont chères au cours du mois d'octobre. Ce sera le 3 octobre la fête de sainte Thérèse de Lisieux. A 9 heures du matin, il y aura messe solennelle célébrée par un Père Franciscain. Le sermon sera prononcé par M. l'abbé Lionel Groulx. Il y aura bénédiction des roses pour les personnes qui désireront en faire bénir. Dans l'après-midi, à 4 h. 30, il y aura un autre sermon par M. l'abbé Emile Lambert suivi d'une bénédiction

solennelle du Saint-Sacrement et de la vénération de la relique de la sainte.

Le samedi 15 octobre ensuite, les Carmélites de Montréal célébreront la fête de sainte Thérèse d'Avila. Un Père du Saint-Sacrement chantera une messe solennelle à 9 hrs et le R. P. Germain-Marie, O.F.M., prononcera le sermon. Il y aura bénédiction du Saint-Sacrement et vénération de la relique de la sainte à 5 heures du soir.

L'exposition des meubles radiophoniques

L'exposition annuelle de la radio à Montréal, s'est ouverte, hier soir, à l'hôtel Mont-Royal.

M. R. B. Bennett, premier ministre du Canada, l'a ouverte. Il a parlé de son bureau à Ottawa, par radio.

M. le maire Rinfret a aussi prononcé une allocution. Quant à l'exposition de meubles comme par les années passées.

L'unique bénéficiaire

Les biens que l'on possède ne sont pas toujours soustraits à certaines influences dévastatrices que l'on appelle "revue de fortune". Mais ce qui est certain, c'est que tôt ou tard, ces biens devront passer en d'autres mains: celles des héritiers.

On a vu des richesses se dissiper comme la fumée, tout comme on a vu des héritiers léser sur les derniers devoirs à rendre à un bienfaiteur.

Personne ne se fait l'illusion là-dessus. A vrai dire, il n'y a que l'assurance funéraire qui soit une valeur que l'on conserve en propre: valeur qui traduit le sentiment de respect que l'on a de sa personne en lui assurant des funérailles dignes et chrétiennes.

(Extrait du prospectus que La Société Coopérative de Frais Funéraires, rue Ste-Catherine, 302 est, Montréal, vous adressera gratuitement sur demande. Tél.: Plateau 7-9-11.)

Première exposition anglaise

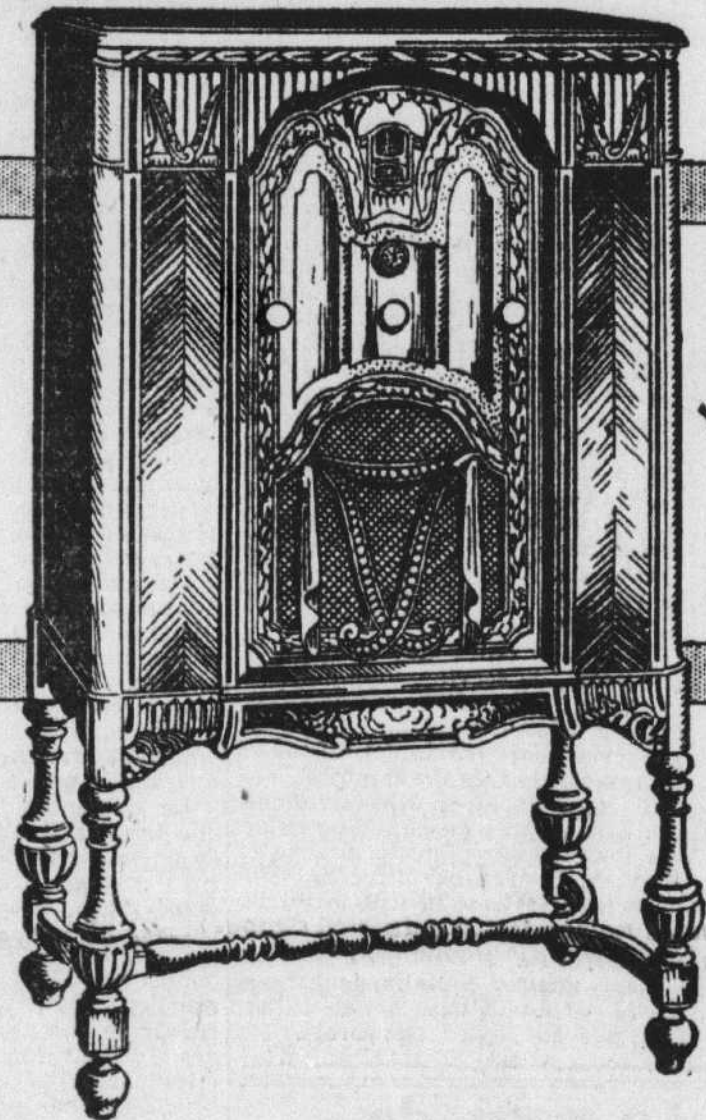
La première exposition exclusivement anglaise tenue sur le continent Européen, s'ouvrira à Copenhague le 24 septembre, sous les auspices de S.A. le Prince de Galles et du Prince héritier du Danemark. La superficie réservée à dépasser toute attente, près de six cents maisons anglaises ayant décidé d'exposer leurs produits.

L'exposition sera divisée en trois sections. Le "Forum" sera réservé pour les grosses industries. Le "Hall des Industries" contiendra principalement les textiles et porcelaines outre les exposants de l'Union Sud Africaine et du Scottish National Development Council tandis que les divers pavillons des fameux jardins "Tivoli" seront affectés à des articles divers, tels que gramophones, appareils de T.S.F., chaussures, etc. La Travel and Industrial Development Association possédant un stand dans cette section où l'on pourra trouver toute la documentation possible et imaginable relative aux centres touristiques et industriels de la Grande-Bretagne.

Une exposition d'art industriel anglais sera tenue en même temps dans le Kunstindustrimuseum où on pourra se rendre compte des résultats obtenus par les industriels anglais dans l'adaptation des designs et couleurs à l'art moderne.

Plus Grande Valeur Améliorations dans le Détail

LE NOUVEAU
NO. 35 →



SEULEMENT
\$197.
COMPLET
AVEC LAMPES

COMME TOUS les Stromberg-Carlsons, le modèle No 35 à console abaissée donne aux mots "valeur en radio" une signification absolument nouvelle.

Son cabinet de riches bois authentiques en fait un meuble d'une beauté telle que vous le choisirez pour l'ornement de votre pièce de prédilection. Son circuit, grâce au principe TELEPHONIQUE de la construction, produit les résultats les plus remarquables possible. A noter encore la régularité de fonctionnement et la durée des "condensateurs" du type téléphonique; la "syntonisation par le moteur", grâce à laquelle le Contrôle Automatique du Volume contribue si puissamment au charme de l'audition; la célèbre pureté de son Stromberg-Carlson, remarquable à tous volumes, depuis le simple murmure jusqu'aux masses sonores dépassant les exigences du foyer — pureté obtenue par la coordination des dessins du châssis, du haut-parleur et du cabinet, TOUS de construction Stromberg-Carlson.

Pour jouir pleinement des émissions radiophoniques, "Il n'y a rien de mieux qu'un Stromberg-Carlson."

Les Stromberg-Carlsons sont marqués à prix variant de \$197 à \$245. Types Telektor de \$395 à \$866.50.

STROMBERG-CARLSON TELEPHONE MANUFACTURING COMPANY OF CANADA LIMITED
211-219 Avenue Geary Toronto, Canada

1894 **Stromberg-Carlson** 1932
MAKERS OF VOICE TRANSMISSION AND VOICE RECEPTION APPARATUS FOR MORE THAN THIRTY-FIVE YEARS

TELEPHONE:
AMherst 6865

Geo. A. Côté
VENDEUR AUTORISÉ DU STROMBERG-CARLSON

4515
AVENUE PAPINEAU,
MONTREAL.

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER
TOUS LES MODELES
STROMBERG-CARLSON CHEZ

L. O. Taillon
VENDEUR AUTORISÉ
TEL. CH. 4330

4420
RUE CHAMBORD.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
BRULEURS A L'HUILE
REPARATION PAR DES EXPERTS.

Paul Valade & L. Lafortune
Marchands de RADIOS et vendeurs autorisés du STROMBERG-CARLSON.
1208 MONT-ROYAL EST COIN DE LAROCHE
TEL. AM. 6158

LAVEUSES ELECTRIQUES
REFRIGERATEURS
PHONOGRAPHES
DISQUES.

SERVICE DE BATTERIES
ET IGNITION
MACHINES A LAYER
ELECTRIQUES.

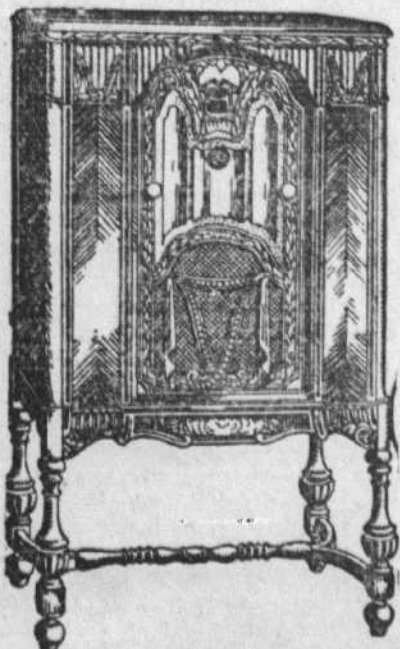
VENDEUR AUTORISÉ pour les FAMEUX RADIOS STROMBERG-CARLSON
A. J. LEGER
1576 RUE ONTARIO EST FR. 7741
1212 RUE UNIVERSITE L'anc. 4641

BRULEURS A L'HUILE
"LYNN"
SOUFFLEURS POUR
FOURNAISES
"GENERAL ELECTRIC"

Radios Stromberg-Carlson

Caractéristiques nouvelles — Valeurs nouvelles

Voyez ces dernières productions des ateliers Stromberg-Carlson et constatez comme elles ont bien droit à la suprématie aux points de vue construction et qualité tonale. Nos salons sont l'endroit tout désigné pour faire l'épreuve de ces instruments.



"Il n'y a rien de plus beau qu'un Stromberg-Carlson".

MODELE 35

\$197.

Complet avec lampes et raccordé à votre antenne.

Conditions faciles
\$20 comptant et
\$10 par mois.

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS

J.-A. HEBERT, Président et Gérant Général

SIEGE SOCIAL:

1112 rue Ste-Catherine ouest

(Juste à l'ouest de Peel)

5885

rue St-Hubert

(Près Bélanger)

580

rue Ste-Catherine Est

(Coin St-Hubert)

4232

rue Wellington

Verdun

ET A NOS AUTRES SUCCURSALES



LETTRE DE FADETTE

Bien peu de mes lecteurs savent ce qu'était un moulin à farine de l'ancien temps que tout seigneur était tenu de posséder dans sa seigneurie.

Celui dont je veux vous parler, isolé sur une haute colline, au pied de laquelle courait une rivière agitée et profonde, avait de grandes ailes que le vent faisait tourner quand il était de bonne humeur.

Le meunier, poudré de blanc et toujours souriant, accueillait bien les clients, mais il faisait encore plus belle façon aux enfants qu'il adorait.

Vieux, célibataire, bon et gai, il guettait les petits au passage et, quand le travail ne pressait pas, il les invitait à escalader l'escalier délabré qui conduisait à son empire.

Et c'était un enchantement de se sentir secoués par le travail des meules, d'entendre le tic tac des ailes qui tournaient au dehors et de regarder la farine blanche dégringoler en cascade dans la grande huche.

Le meunier leur faisait voir l'arbre des ailes, il leur expliquait la disposition de celles-ci pour recevoir le vent et les petits étaient très flattés d'être traités en visiteurs sérieux.

Ils riaient de se voir blanchir à vue d'oeil et ils s'approchaient de tout ce qui pouvait les blanchir davantage.

Pour eux, le meunier n'était pas un homme comme les autres! Seul dans son moulin isolé, dont ils pensaient qu'il ne sortait jamais, ils ne l'imaginaient pas autrement que la face enfantine au milieu de laquelle pétillaient deux petits yeux gougeons, et luttant à mi-voix des airs joyeux.

Il leur avait appris une chanson amusante où les tic tac se poursuivaient gaiement en montant toujours plus haut.

Parce que les enfants étaient ses amis, il leur faisait des confidences: — "Quand on n'a ni femme, ni enfant, disait-il, pourquoi se tourmenter? Je vis comme un oiseau; moi aussi, parbleu, j'ai des ailes!"

Il riait de son bon mot, et eux de rire aussi en l'entendant rire si fort.

Il aimait son moulin si vieux, si vieux, qu'il s'en allait par petits morceaux. Il passait une bonne partie de son temps à le réparer, bouchant des trous ça et là, si bien que la bâtisse, avec ses raccommodages, ressemblait à un vieux vêtement rapiécé.

Cette tendresse s'étendait à une corneille familière, habituellement perchée sur son épaule contre laquelle elle se blanchissait ni plus ni moins qu'un nègre qui se serait poudré.

Cette corneille faisait les délices des enfants. Elle était si bien dressée qu'elle respectait le blé des clients malgré le naturel voleur et gourmand attribué à toutes celles de son espèce.

C'était si amusant de la voir sautiller parmi les sacs de grains en secouant autour d'elle la fine poussière blanche de son plumage noir.

Hélas! Le Progrès entra en scène! Le jour vint où les grandes ailes furent inutiles: l'Eau était appelée pour remplacer le Vent trop capricieux!

Pour le meunier, plus de longues flâneries quand la Brise était boudoise; pour les enfants, plus de sifflets et de moines taillés à même le bois franc par le beau couteau de leur vieil ami!

L'eau active n'arrêtait pas de faire tourner les meules et le pauvre meunier n'avait plus le temps de jouer!

Le temps passa: le meunier mourut, le moulin fut démolit, les enfants grandirent, le village perdit son joli air rustique et prit des façons de petite ville, et avec les années, celle-ci devint une ville importante qui oublia ses modestes origines.

Et plus personne maintenant ne se souvient du vieux moulin aux larges ailes, du meunier jovial, de la corneille alerte et comique qui, par son honnêteté, avait étonné les clients du moulin à farine d'il y a si longtemps!

FADETTE

Une question par mois

Faut-il laisser nos enfants libres?

Un vieux professeur, amant de la jeunesse et qui la connaissait, disait à ses élèves: "Quand à vingt ans un jeune homme n'est pas anarchiste, à quarante ans il ne lui reste plus qu'à se faire tuer par un pompier". C'était une boutade, évidemment, et tout paradoxale qu'elle semble elle n'en est pas moins une fantaisie imagée de l'ardeur et de l'enthousiasme propres aux âmes en pleine jeunesse cette gaie saison des promesses. Un être jeune qui sent la force de la vie soulever ses grandes ambitions, qui est épris du grand désir de devenir quelqu'un, demande et exige une liberté de pensée et d'action.

Logique est cette prétention puisqu'elle est l'apanage de la personne humaine. Dieu, en restant le Maître absolu, ne nous a-t-il pas confié une grande liberté morale? Pourquoi donc des éducateurs en priveraient-ils un jeune garçon ou une jeune fille, après qu'ils lui auront forgé une âme avec des principes solides, et que les exigences de la vie lui demanderont une personnalité marquée par une volonté très ferme?

L'idéal est beau et grand, selon l'âme que les éducateurs ont su former et si, selon le conseil de Monseigneur Bozior, les parents en élevant leurs enfants ont pensé à leur vieillesse et à leur éternité. Et cet idéal, pour se préciser et inviter à l'ascension, nécessite une marche guidée par l'initiative d'un chacun, et non des pas hésitants qui resteraient inertes si une autre main ne les force à s'exécuter. Ce n'est pas de cette allure qu'il faut entreprendre la tâche.

Bien des dangers cependant découlent de cette avidité de liberté vers laquelle tend la jeunesse. L'oeuvre des éducateurs, des parents, doit se continuer, mais en usant de plus de discrétion et de ménagements, car ce ne sont plus des enfants, ce sont presque des hommes, qu'ils ont à conduire. Ils assisteront, témoins encourageants, aux premiers coups d'ailes de leur oiseau. Malgré leur crainte de voir s'envoler seul leur tout petit, ils doivent le laisser aller, comptant sur ses propres forces, vers le bel horizon qui le fascine. L'envol léger du premier moment s'enhardira à mesure que grandira l'immensité à parcourir. L'enfant se souviendra du temps heureux où il comptait sur d'autres forces; il y retournera chercher du repos et de la douceur, et reprendra, toujours plus fier, sa cuirasse solide qu'il s'est faite en luttant.

Les parents deviennent ainsi pour leurs enfants de grands amis, partageant les succès, comprenant

LES MANCHES S'AMPLIFIENT

les faiblesses. Ils sont les confidents, et leur influence leur permet encore de glisser doucement leurs conseils. Quand parfois la sévérité, devant une erreur, doit leur dicter un reproche autoritaire, le cœur de l'enfant est d'autant plus touché qu'il n'a pas été habitué à les voir ainsi indignés.

Passons au jeune homme et à la jeune fille de l'autre école. Ils avancent avec discipline, toujours talonnés par la crainte et le commandement austère quand ce n'est pas par la taloche. Si on n'a pas tué, chez eux, cette fougue qui enflamme l'âme vibrante ils verront en leurs surveillants outranciers des tyrans, qui appartiennent à un lointain passé, et voudront se soustraire à ce joug. Du coup cet enfant sera un révolté sur lequel les parents auront perdu toute emprise. Dans son âme orageuse grondera toujours ce reproche de la conscience d'avoir passé outre une autorité sacrée, mais qui était diminuée par des étroitesse de vues. L'enfant timide, lui, deviendra une proie toute prête pour qui voudra abuser de cette épave sans défense.

Les barrières, que des parents intelligents savent dresser à cette liberté trop grande dont on a soif à vingt ans, deviennent douces quand elles ne se laissent pas voir d'une rigidité inflexible et qu'elles peuvent être levées devant de légitimes raisons. On permet par ce moyen à une jeune personne de donner la plénitude de ses capacités dont la vie l'a douée. A quoi servira d'attendre qu'elle soit à l'âge du repos pour attendre l'action?

De cette opinion sincère, quoique maladroite à s'exprimer, il résulte qu'avant tout les parents doivent connaître chaque enfant, adopter une méthode éducative logique convenant à ses tendances. Combien regrettable serait d'oublier que c'est l'homme ou la femme de demain qu'est le jeune homme ou la jeune fille d'aujourd'hui; laissons-lui donc une liberté intelligente et relative afin qu'il puisse s'affirmer. Une saine éducation de ses facultés lui sera l'arme voulue lui permettant d'amalgamer les exigences du siècle aux principes immuables de la morale.

Quand on a enseigné à un homme toute la Beauté du Bien et la déchéance du Mal, il n'hésite pas à se diriger vers l'attrait lumineux du premier. Il discerne, il agit, et c'est un homme...

ARMANDE

Ville-Emard, le 23 septembre 1932.

Pèlerinage à Rigaud

A l'occasion du mois du Rosaire, les directeurs du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes à Rigaud organisent pour dimanche prochain, le 2 octobre, un pèlerinage d'actions de grâces à la Vierge Immaculée de Lourdes. Le chapelet sera récité à la grotte depuis 9 hrs a.m. jusqu'après la messe afin d'honorer d'une façon spéciale la Vierge du Rosaire.

La messe aura lieu à 10 hrs 30. Le sermon sera donné par le R. P. Irénée Lavallée, c.s.v. professeur au Collège Bourget. Dans l'après-midi, le chemin de la croix sera prêché à 2 heures par le R. P. Philippe Deschamps, du collège, et aussitôt après, aura lieu le Salut du Très Saint-Sacrement.

Il est à espérer que les pèlerins viendront nombreux honorer la Madone de Lourdes à l'occasion du dernier pèlerinage de l'année. (Communiqué)

Une question par mois

FAUT-IL LAISSER NOS ENFANTS LIBRES?

En notre siècle d'émancipation, les parents doivent-ils, selon vous, accorder à leurs fils et à leurs filles une confiance illimitée et les laisser libres de leurs actes après leur avoir inculqué des principes fondamentalement chrétiens et les avoir avertis de tous les dangers moraux qu'ils courent dans le monde: ou bien font-ils mieux d'exercer sur leurs enfants une surveillance de tous les moments, se faisant plus craintifs qu'auparavant, ne risquent-ils pas, en agissant de cette dernière manière, d'être trompés par leurs grands garçons et leurs grandes filles, ceux-ci voulant jouir d'une indépendance relative, comme leurs amis?

Ce sujet est proposé à tous nos lecteurs et lectrices. Ceux-ci devront écrire leur travail à l'encre ou à la machine, sur un seul côté de chaque feuille. Nous recevrons les réponses jusqu'au 15 octobre prochain inclusivement. Les réponses qui arriveront après cette date ne seront pas considérées.

Prière de donner son nom véritable et son adresse, même si l'on ne désire être publié que sous un pseudo.

Adressez tout envoi à la Page Féminine, Le Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

MAL DE DOS

Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Si votre mal de dos provient d'une condition de fatigue... d'épuisement, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est ce dont vous avez besoin.

Depuis près de soixante ans, les maux de dos, de tête... résultant de la fatigue... disparaissent sous l'action de ce merveilleux remède, qui fortifie le système, et donne aux femmes un regain de force et d'énergie. Si vous êtes nerveuse... faible... ou épuisée, il devrait vous soulager.

98 femmes sur 100: 100 femmes qui nous ont fait rapport, disent que ce remède leur a fait du bien. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien... et observez les résultats.

Pour tout renseignement concernant cette affaire, on voudra bien s'adresser à Mme O. Pépin, présidente, 5516 5^{ème} Avenue, Rosemont, tél. CH. 4082.

Touchant appel

LES "TOUT-PETITS" DE LA CRÈCHE VOUS TENDENT LES BRAS!

Que de foyers sans enfants déborderaient de joie et de bonheur en adoptant l'un de ces petits! Ils sont nombreux, les pauvres abandonnés de la Crèche de la Miséricorde. En ce moment 325 attendent de bons parents adoptifs, bienfaiteurs généreux, à qui Dieu donnerait, en récompense de leur charité, le centuple dès ici-bas.

Cours gratuits de liturgie et de chant grégorien

Le samedi 1^{er} octobre, à 4 heures p.m. aura lieu, à l'Apostolat liturgique, 3473 avenue du Parc, la réouverture des cours gratuits de chant grégorien pour les dames et les jeunes filles, et mercredi le 5 octobre, à 8 h. p.m. la réouverture des cours gratuits de liturgie. Les cours de latin liturgique re-

CHEZ EATON

Vente par tout le Magasin

Nettoyeur Electrique Premier Spic Span

En vente et en démonstration à tous les étages du Magasin à partir de mercredi!

Demandez à n'importe quel employé EATON.

Emportez-le pour .50. Le soldé en 20 versements mensuels de 1.00.

Vendu avec la Garantie EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Retraite fermée

Monastère de Marie-Réparatrice 1025, Mont-Royal ouest, Montréal: Septembre: 2 au 2 octobre, jeunes filles.

Nov.: 3 au 6, jeunes filles.

Nov.: 28 au 1^{er} déc., Dames.

AUX TROIS-RIVIERES

117, rue Saint-Charles

Oct.: 4 au 7, Dames.

Oct.: 20 au 23, jeunes filles.

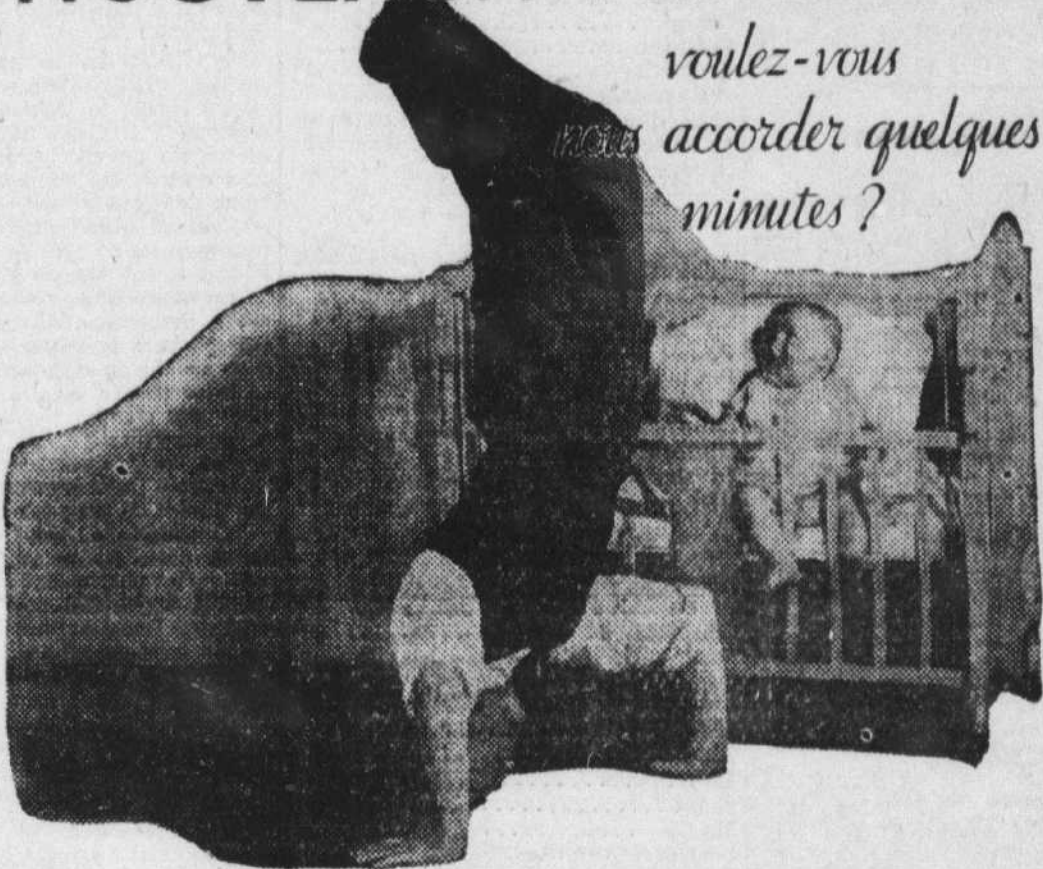
Nov.: 10 au 13, jeunes filles.

Nov.: 22 au 25, Dames.

Prière de s'inscrire à l'avance pour tous renseignements, s'adresser à la Directrice.

NOUVEAUX PERES...

voulez-vous accorder quelques minutes?



P

ROBABLEMENT qu'en ce moment vous ne vous souciez guère de votre importance. Il ne vous semble pas possible qu'on vous demande conseil au sujet de ce qui regarde le nouveau venu, dans le berceau, là-haut. Mais quand on mettra bébé au biberon, vous aurez l'occasion de donner votre opinion sur le contenu de ce biberon. Nous vous parlerons donc de bébés élevés au Lait Eagle.

Le Lait Eagle fait des bébés radieux

Les bébés allaités au Lait Eagle aiment leur biberon. Ils le vidant complètement et s'en trouvent bien, le Lait Eagle n'y



Par ces caractéristiques les savants jugent un bébé:
*Tête bien conformée, dents saines et mâchoire normale.
*Chair ferme. *Dors robuste.
*Jambes droites.

ant de supérieur que le lait maternel, pour sa digestibilité. Le Lait Eagle ne cause pas de coliques; les bébés qui l'alimentent dorment d'un sommeil profond et paisible. Et, parce qu'ils assimilent si facilement leur nourriture, ils gagnent régulièrement en poids chaque semaine.

Leur croissance promet de bons et robustes citoyens

L'alimentation substantielle que le Lait Eagle fournit à votre bébé se révèle en ossements forts et droits, en dents saines et égales, en tissus fermes et solides. Qu'en savons-nous? Nous avons l'expérience de 75 ans pour en juger. Trois générations de nourrissons ont été allaitées avec ce lait. Et maintenant le monde est rempli d'adultes qui doivent à l'usage du Lait Eagle dans leur petite enfance la santé florissante que vous souhaitez à votre petit quand il aura grandi. Regardez autour de vous, interrogez vos amis et vos connaissances et vous constaterez les bienfaits du Lait Eagle.

Et voici une preuve scientifique, évidente

Naturellement vous exigez une preuve scientifique que le Lait Eagle sera un réel élément de croissance pour votre enfant. Vous vous intéresserez sans doute aux résultats obtenus dans la récente épreuve faite dans une clinique de célébrité mondiale. Deux médecins ont nourri au Lait Eagle, durant plusieurs mois, 50 nour-

rissons, pris au hasard. Leur santé et leur croissance ont été suivies et comparées avec celles d'enfants allaités autrement. Les poids et la croissance ont été enregistrés, le sang analysé, le développement des os et la poussée des dents observés... Or, l'épreuve rigoureusement subie par ces 50 bébés, allaités au Lait Eagle, a démontré qu'ils étaient magnifiquement alimentés.

Nous aimerions bien expédier à votre femme le nouveau livret du "Bien Être de Bébé". Il donne des conseils pour l'alimentation et les soins du bébé, reproduit les photographies et l'historique d'enfants élevés au Lait Eagle. Le Lait Eagle se trouve chez votre épicière. Le mode d'emploi se lit sur l'étiquette de la boîte.

GRATIS! LIVRET POUR LES SOINS DE BÉBÉ

THE BORDEN CO. LIMITED Dept. 3

115 George St., Toronto, Ont.

Veuillez m'expédier la nouvelle édition du "Bien Être de Bébé", renfermant un traité complet des soins du bébé, des tableaux de coupes, des photographies et l'historique de bébés élevés au Lait Eagle.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov.: _____

(Préciser d'écrire nom et adresse en lettres moulées.) CW-F27

Feuilleton du "Devoir"

La fontaine de l'oasis

par JEANNE DE COULOMB

26. (suite)

— Et il ne vous a pas demandé votre nom?

— Non, il lui a suffi de savoir que j'étais un des examinateurs du baccalauréat, ce dont il ne pouvait douter puisque je portais sous le bras une volumineuse serviette, bourrée de compositions.

— A votre place, j'aurais voulu savoir qui était votre Yankee.

— Ma foi il était tard, je devais prendre le train. J'ai remis mon bonhomme aux mains du personnel dont l'empressement m'a prouvé qu'il devait être, dans son pays, le roi de quelque chose, et j'ai filé en vitesse.

Vous n'êtes guère curieux!

Le jeune homme eut un geste las:

— Au fond, cela m'était tellement égal! avoua-t-il.

Le cœur de Mine battait avec violence: ce récit, s'ajoutant aux lignes manuscrites qu'elle avait découvertes à la fin du *Pain de l'Espérance*, lui prouvait que, plus que jamais, elle devait essayer d'arracher Jacques à l'envolement d'un souvenir, car, du moment que l'oncle avait apprécié l'obligeance et le bon cœur de son neveu, il serait d'autant plus disposé à tenir la promesse que gardait le livre à la re- lue fauve.

Certes, la jeune fille aimait son ami d'enfance. Pour lui, il était bien vrai qu'elle repoussait les partis les plus avantageux aux yeux du monde, mais, depuis qu'elle savait les dessous inquiétants de la situation de son père, elle se demandait si, de sa part, il serait sage de poursuivre un projet d'union qui avait la médiocrité pour base, s'il ne serait pas préférable de piétiner cette malheureuse sensibilité qui prétendait gouverner pour ne plus écouter que la raison... Et voici, que, tout à coup, elle apprenait une chose inouïe: pour son avenir, comme pour celui de Jacques, elle devrait souhaiter qu'il oublie Rosamée!

"Mettez en fuite ses papillons noirs!" avait dit Mme d'Auteville. Elle s'y efforça et, d'abord, baissa le ton de sa voix d'ordinaire mordante et ironique.

Sans se mettre tout à fait au diapason d'une chambre de malade, elle enveloppa de douceur et de grâce les choses qu'elle racontait, de manière à bercer l'esprit fatigué de son compagnon, à ne pas irriter ses nerfs de littérateur qui souffraient devant certaines pauvretés de langage.

Et ce qu'elle racontait, ce n'était pas sa dernière victoire dans un match de tennis, ni sa récente randonnée aux gorges de l'Aube, ni même la surprise-party dans un château des environs qui avait été le grand événement de la semaine... Non, c'était d'elle qu'elle parlait... d'elle et de lui!

Plus elle allait, plus elle trouvait le monde odieux et les gens pervers! Elle en devenait misanthrope. Il abonda dans son sens; lui aussi ne demandait qu'à fuir la société de ses semblables: il rêvait de se retirer à l'écart pour y travailler en paix. La Suisse même ne l'attirait plus parce qu'il lui faudrait sentir auprès de lui une présence qui, toute chère qu'elle lui fût, ne laisserait pas à la longue de lui peser.

— La Bretagne alors? suggéra Mine.

— Oui, peut-être la Bretagne... J'y ai songé aussi! Dans ce cas, je n'emmènerai que Cora et Pipo. Les deux suffiront à mon bonheur.

Ce projet ne déplut pas au jeune professeur; il ne lui était pas désagréable de se dire que lorsqu'il au-

rait assez des tête-à-tête avec soi-même, il n'aurait qu'à enfourcher sa bicyclette pour retrouver, à quelques lieues de là, son amie d'enfance et échanger avec elle quelques pensées. Ils se surprirent faisant des projets qui les amenaient, non pas dans la même endroit puisque chacun d'eux entendait garder son entière liberté, au moins, dans la même région.

— Vous me lirez vos derniers essais, décida Mine. Ils me serviront de méditations pour le reste du temps... J'aime tellement votre *Saint de la Lande*. Aucun livre ne m'a fait autant réfléchir.

Il fut heureux de ces compliments: il avait si bien appliqué sa sincérité à comprendre l'âme de "M. Vincent" que les théologiens auxquels, humblement, il avait soumis son oeuvre avant l'impression, s'étaient étonnés qu'un simple laïque pût pénétrer de la sorte une spiritualité dont tous les ressorts étaient divins. En somme, il était content de sa visite, lorsque, vers sept heures, il se retrouva sur le trottoir de la rue d'Aviau, se dirigeant vers le restaurant où, en l'absence de sa belle-mère et de Mirotte, il prenait ses repas.

"Mine a raison, pensait-il, je crois que la Bretagne est ce qu'il me faut".

Ah! elle savait bien ce qu'elle faisait, la tante Corysande, en entraînant son beau-fils sur une pente où fatalement il glisserait. Lorsqu'il avait pris congé d'elle à Jurançon, elle lui avait dit:

— Cette pauvre petite Mine! tu lui diras mon regret d'être si loin d'elle. C'est une énergumène, tu sais! Elle a une grande peine qu'elle cache à tous les yeux.

Il avait feint de ne pas comprendre, mais les mots lui étaient restés dans le cœur. Plusieurs fois, depuis, il s'était demandé de nouveau:

"Est-ce vrai? m'aime-t-elle?"

Il se rappelait que, toute petite, lorsqu'elle accompagnait son père dans ses visites au vieux manoir d'Orthez, elle suivait partout le grand garçon qu'il était, exigeant même parfois qu'il la mît sur les poulains en liberté. Elle se tenait alors bravement, cramponnée à la crinière, et sans jamais tomber.

Energique, certes, elle l'était! Elle possédait de sérieuses qualités d'âme, mais le vernis mondain les recouvrait de telle sorte qu'elles transparaissaient à peine.

Une profonde affection suffirait-elle à écailier ce vernis, à révéler l'être d'intelligence et de cœur qu'il masquait.

Ce jour-là, en arrivant rue d'Aviau, Jacques s'était rendu compte, à la légère émotion qu'il ressentait, que, pour la première fois, il allait voir Mine avec d'autres yeux. Malgré lui, il avait épié les inflexions de sa voix, observé ses moindres gestes, et, sans doute, elle défendait mal son secret, car, maintenant, il ne pouvait plus douter: Mine l'aimait, et elle l'aimait sans espoir.

Il en éprouva d'abord un vif regret: sa délicatesse lui reprochait d'être la cause involontaire d'une peine qu'il sentait profonde et qu'il ne pouvait consoler. Puis il s'interrogea:

"Est-ce qu'un jour... plus tard?"

Mais son cœur protesta aussitôt: "Non, jamais, tu ne pourras oublier Rosamée."

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditeur-propriétaire: Georges Pallatier, directeur-général.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé

A la suite du rapport indiquant une augmentation de 13 millions de boisseaux dans les stocks visibles au Canada, le marché de Winnipeg a reculé hier pour toucher un nouveau bas à 50 1-2 pour l'option la plus rapprochée, soit celle d'octobre.

Le mouvement d'exportation dans le monde continue d'augmenter. Il a dépassé les 13 millions de boisseaux la semaine dernière, soit trois millions de plus que la semaine précédente. La part de l'Amérique du Nord a été de près de huit millions de boisseaux, la plus grande partie ayant été exportée du Canada.

Autres produits

Le marché des autres produits a eu des tendances à la baisse, surtout dans le cas du coton qui a reculé de 7.30 à 6.35. Le café, le cuivre, le caoutchouc, la laine ont quelque peu faibli tandis que le plomb, le zinc et le sucre sont restés fermes.

Abitibi en faillite

A la demande des créanciers, l'Abitibi Power and Paper a été mise en liquidation hier et un liquidateur a été nommé.

Canada Steamship

Le président de Canada Steamship Lines a déclaré hier que la compagnie a vu ses affaires s'améliorer notablement cette saison et qu'elle sera en mesure de rencontrer les charges d'intérêts sur ses obligations. La situation s'est surtout améliorée depuis juillet, soit à cause de transports beaucoup plus considérables de grains.

Fort commandé

Le président de Westinghouse Electric annonce que cette compagnie vient de donner une commande pour 4 millions de livres de cuivre. La compagnie veut refaire ses stocks de ce métal qu'elle utilise en très grande quantité en temps normal.

Les obligations

Offre Dem.	
99 1/2	1er nov. 1932
100 1/2	1er nov. 1933
101 1/2	1er nov. 1934
102 1/2	1er mars 1937
103 1/2	1er déc. 1937
104 1/2	1er sept. 1940
105 1/2	1er sept. 1941
106 1/2	15 oct. 1944
107 1/2	1er fév. 1946
108 1/2	1er nov. 1946
109 1/2	1er nov. 1947-57
110 1/2	1er nov. 1948-58
111 1/2	1er nov. 1949-59
112 1/2	4er oct. 1960
113 1/2	15 nov. 1931
114 1/2	15 nov. 1932
115 1/2	15 nov. 1933

Offre Dem.	
97 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1931
98 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1932
99 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1933
100 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1934
101 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1935
102 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1936
103 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1937
104 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1938
105 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1939
106 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1940
107 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1941
108 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1942
109 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1943
110 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1944
111 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1945
112 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1946
113 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1947
114 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1948
115 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1949
116 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1950
117 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1951
118 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1952
119 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1953
120 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1954
121 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1955
122 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1956
123 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1957
124 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1958
125 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1959
126 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1960
127 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1961
128 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1962
129 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1963
130 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1964
131 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1965
132 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1966
133 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1967
134 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1968
135 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1969
136 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1970
137 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1971
138 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1972
139 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1973
140 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1974
141 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1975
142 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1976
143 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1977
144 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1978
145 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1979
146 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1980
147 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1981
148 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1982
149 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1983
150 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1984
151 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1985
152 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1986
153 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1987
154 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1988
155 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1989
156 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1990
157 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1991
158 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1992
159 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1993
160 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1994
161 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1995
162 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1996
163 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1997
164 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1998
165 1/2	C.N.R. 4 1/2% 1999
166 1/2	C.N.R. 4 1/2% 2000

Offre Dem.	
22 1/2	Abitibi 5% 1933
23 1/2	Abitibi 5% 1934
24 1/2	Abitibi 5% 1935
25 1/2	Abitibi 5% 1936
26 1/2	Abitibi 5% 1937
27 1/2	Abitibi 5% 1938
28 1/2	Abitibi 5% 1939
29 1/2	Abitibi 5% 1940
30 1/2	Abitibi 5% 1941
31 1/2	Abitibi 5% 1942
32 1/2	Abitibi 5% 1943
33 1/2	Abitibi 5% 1944
34 1/2	Abitibi 5% 1945
35 1/2	Abitibi 5% 1946
36 1/2	Abitibi 5% 1947
37 1/2	Abitibi 5% 1948
38 1/2	Abitibi 5% 1949
39 1/2	Abitibi 5% 1950
40 1/2	Abitibi 5% 1951
41 1/2	Abitibi 5% 1952
42 1/2	Abitibi 5% 1953
43 1/2	Abitibi 5% 1954
44 1/2	Abitibi 5% 1955
45 1/2	Abitibi 5% 1956
46 1/2	Abitibi 5% 1957
47 1/2	Abitibi 5% 1958
48 1/2	Abitibi 5% 1959
49 1/2	Abitibi 5% 1960
50 1/2	Abitibi 5% 1961
51 1/2	Abitibi 5% 1962
52 1/2	Abitibi 5% 1963
53 1/2	Abitibi 5% 1964
54 1/2	Abitibi 5% 1965
55 1/2	Abitibi 5% 1966
56 1/2	Abitibi 5% 1967
57 1/2	Abitibi 5% 1968
58 1/2	Abitibi 5% 1969
59 1/2	Abitibi 5% 1970
60 1/2	Abitibi 5% 1971
61 1/2	Abitibi 5% 1972
62 1/2	Abitibi 5% 1973
63 1/2	Abitibi 5% 1974
64 1/2	Abitibi 5% 1975
65 1/2	Abitibi 5% 1976
66 1/2	Abitibi 5% 1977
67 1/2	Abitibi 5% 1978
68 1/2	Abitibi 5% 1979
69 1/2	Abitibi 5% 1980
70 1/2	Abitibi 5% 1981
71 1/2	Abitibi 5% 1982
72 1/2	Abitibi 5% 1983
73 1/2	Abitibi 5% 1984
74 1/2	Abitibi 5% 1985
75 1/2	Abitibi 5% 1986
76 1/2	Abitibi 5% 1987
77 1/2	Abitibi 5% 1988
78 1/2	Abitibi 5% 1989
79 1/2	Abitibi 5% 1990
80 1/2	Abitibi 5% 1991
81 1/2	Abitibi 5% 1992
82 1/2	Abitibi 5% 1993
83 1/2	Abitibi 5% 1994
84 1/2	Abitibi 5% 1995
85 1/2	Abitibi 5% 1996
86 1/2	Abitibi 5% 1997
87 1/2	Abitibi 5% 1998
88 1/2	Abitibi 5% 1999
89 1/2	Abitibi 5% 2000

Offre Dem.	
82 1/2	Acad. Sugar 6% 1946
83 1/2	Acad. Sugar 6% 1947
84 1/2	Acad. Sugar 6% 1948
85 1/2	Acad. Sugar 6% 1949
86 1/2	Acad. Sugar 6% 1950
87 1/2	Acad. Sugar 6% 1951
88 1/2	Acad. Sugar 6% 1952
89 1/2	Acad. Sugar 6% 1953
90 1/2	Acad. Sugar 6% 1954
91 1/2	Acad. Sugar 6% 1955
92 1/2	Acad. Sugar 6% 1956
93 1/2	Acad. Sugar 6% 1957
94 1/2	Acad. Sugar 6% 1958
95 1/2	Acad. Sugar 6% 1959
96 1/2	Acad. Sugar 6% 1960
97 1/2	Acad. Sugar 6% 1961
98 1/2	Acad. Sugar 6% 1962
99 1/2	Acad. Sugar 6% 1963
100 1/2	Acad. Sugar 6% 1964
101 1/2	Acad. Sugar 6% 1965
102 1/2	Acad. Sugar 6% 1966
103 1/2	Acad. Sugar 6% 1967
104 1/2	Acad. Sugar 6% 1968
105 1/2	Acad. Sugar 6% 1969
106 1/2	Acad. Sugar 6% 1970
107 1/2	Acad. Sugar 6% 1971
108 1/2	Acad. Sugar 6% 1972
109 1/2	Acad. Sugar 6% 1973
110 1/2	Acad. Sugar 6% 1974
111 1/2	Acad. Sugar 6% 1975
112 1/2	Acad. Sugar 6% 1976
113 1/2	Acad. Sugar 6% 1977
114 1/2	Acad. Sugar 6% 1978
115 1/2	Acad. Sugar 6% 1979
116 1/2	Acad. Sugar 6% 1980
117 1/2	Acad. Sugar 6% 1981
118 1/2	Acad. Sugar 6% 1982
119 1/2	Acad. Sugar 6% 1983
120 1/2	Acad. Sugar 6% 1984
121 1/2	Acad. Sugar 6% 1985
122 1/2	Acad. Sugar 6% 1986
123 1/2	Acad. Sugar 6% 1987
124 1/2	Acad. Sugar 6% 1988
125 1/2	Acad. Sugar 6% 1989
126 1/2	Acad. Sugar 6% 1990
127 1/2	Acad. Sugar 6% 1991
128 1/2	Acad. Sugar 6% 1992
129 1/2	Acad. Sugar 6% 1993
130 1/2	Acad. Sugar 6% 1994
131 1/2	Acad. Sugar 6% 1995
132 1/2	Acad. Sugar 6% 1996
133 1/2	Acad. Sugar 6% 1997
134 1/2	Acad. Sugar 6% 1998
135 1/2	Acad. Sugar 6% 1999
136 1/2	Acad. Sugar 6% 2000

Offre Dem.	
22 1/2	Abitibi 5% 1933
23 1/2	Abitibi 5% 1934
24 1/2	Abitibi 5% 1935
25 1/2	Abitibi 5% 1936
26 1/2	Abitibi 5% 1937
27 1/2	Abitibi 5% 1938
28 1/2	Abitibi 5% 1939
29 1/2	Abitibi 5% 1940
30 1/2	Abitibi 5% 1941
31 1/2	Abitibi 5% 1942
32 1/2	Abitibi 5% 1943
33 1/2	Abitibi 5% 1944
34 1/2	Abitibi 5% 1945
35 1/2	Abitibi 5% 1946
36 1/2	Abitibi 5% 1947
37 1/2	Abitibi 5% 1948
38 1/2	Abitibi 5% 1949
39 1/2	Abitibi 5% 1950
40 1/2	Abitibi 5% 1951
41 1/2	Abitibi 5% 1952
42 1/2	Abitibi 5% 1953
43 1/2	Abitibi 5% 1954
44 1/2	Abitibi 5% 1955
45 1/2	Abitibi 5% 1956
46 1/2	Abitibi 5% 1957
47 1/2	Abitibi 5% 1958
48 1/2	Abitibi 5% 1959
49 1/2	Abitibi 5% 1960
50 1/2	Abitibi 5% 1961
51 1/2	Abitibi 5% 1962
52 1/2	Abitibi 5% 1963
53 1/2	Abitibi 5% 1964
54 1/2	Abitibi 5% 1965
55 1/2	Abitibi 5% 1966
56 1/2	Abitibi 5% 1967
57 1/2	Abitibi 5% 1968
58 1/2	Abitibi 5% 1969
59 1/2	Abitibi 5% 1970
60 1/2	Abitibi 5% 1971
61 1/2	Abitibi 5% 1972
62 1/2	Abitibi 5% 1973
63 1/2	Abitibi 5% 1974
64 1/2	Abitibi 5% 1975
65 1/2	Abitibi 5% 1976
66 1/2	Abitibi 5% 1977
67 1/2	Abitibi 5% 1978
68 1/2	Abitibi 5% 1979
69 1/2	Abitibi 5% 1980
70 1/2	Abitibi 5% 1981
71 1/2	Abitibi 5% 1982
72 1/2	Abitibi 5% 1983
73 1/2	Abitibi 5% 1984
74 1/2	Abitibi 5% 1985
75 1/2	Abitibi 5% 1986
76 1/2	Abitibi 5% 1987
77 1/2	Abitibi 5% 1988
78 1/2	Abitibi 5% 1989
79 1/2	Abitibi 5% 1990
80 1/2	Abitibi 5% 1991
81 1/2	Abitibi 5% 1992
82 1/2	Abitibi 5% 1993
83 1/2	Abitibi 5% 1994
84 1/2	Abitibi 5% 1995
85 1/2	Abitibi 5% 1996
86 1/2	Abitibi 5% 1997
87 1/2	Abitibi 5% 1998
88 1/2	Abitibi 5% 1999
89 1/2	Abitibi 5% 2000

82 1/2	Acad. Sugar 6% 1946
83 1/2	Acad. Sugar 6% 1947
84 1/2	Acad. Sugar 6% 1948
85 1/2	Acad. Sugar 6% 1949
86 1/2	Acad. Sugar 6% 1950
87 1/2	Acad. Sugar 6% 1951
88 1/2	Acad. Sugar 6% 1952
89 1/2	Acad. Sugar 6% 1953
90 1/2	Acad. Sugar 6% 1954
91 1/2	Acad. Sugar 6% 1955
92 1/2	Acad. Sugar 6% 1956
93 1/2	Acad. Sugar 6% 1957
94 1/2	Acad. Sugar 6% 1958
95 1/2	Acad. Sugar 6% 1959
96 1/2	Acad. Sugar 6% 1960
97 1/2	Acad. Sugar 6% 1961
98 1/2	Acad. Sugar 6% 1962
99 1/2	Acad. Sugar 6% 1963
100 1/2	Acad. Sugar 6% 1964
101 1/2	Acad. Sugar 6% 1965
102 1/2	Acad. Sugar 6% 1966
103 1/2	Acad. Sugar 6% 1967
104 1/2	Acad. Sugar 6% 1968
105 1/2	Acad. Sugar 6% 1969
106 1/2	Acad. Sugar 6% 1970
107 1/2	Acad. Sugar 6% 1971
108 1/2	Acad. Sugar 6% 1972
109 1/2	Acad. Sugar 6% 1973
110 1/2	Acad. Sugar 6% 1974
111 1/2	Acad. Sugar 6% 1975
112 1/2	Acad. Sugar 6% 1976
113 1/2	Acad. Sugar 6% 1977
114 1/2	Acad. Sugar 6% 1978
115 1/2	Acad. Sugar 6% 1979
116 1/2	Acad. Sugar 6% 1980
117 1/2	Acad. Sugar 6% 1981
118 1/2	Acad. Sugar 6% 1982
119 1/2	Acad. Sugar 6% 1983
120 1/2	Acad. Sugar 6% 1984
121 1/2	Acad. Sugar 6% 1985
122 1/2	Acad. Sugar 6% 1986
123 1/2	Acad. Sugar 6% 1987
124 1/2	Acad. Sugar 6% 1988
125 1/2	Acad. Sugar 6% 1989
126 1/2	Acad. Sugar 6% 1990
127	

Shaw-W. C. P. 5 1/2% 1970	82 1/2
South. C. P. 5% 1965	83 1/2
St. Law. Flour 6% 1941	88
Steel of Can. 5% 1940	102
United Grain G. 5 1/2% 1948	82
Un. Secs. 5 1/2% 1952	83 1/2
Chas. Wainwright 6% 1943	89
Chas. Wainwright 5% 1956	90
West. P. Power 5% 1946	86
Western Power 5% 1946	88
Wilson J. C. Ltd. 6% 1925	84
Winnipeg Elec. 5% 1935	84

J.-Paul BENOIST C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ

SPECIALITES: vérifications municipales,
scolaires, commerciales
et industrielles

467, 726 St-François-Xavier - CHL 205
Tél. Marquette 5339

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Henri Deglane a prouvé, une fois de plus, hier soir, qu'il est digne du titre qu'il détient depuis sa victoire sur Ed Strangler Lewis, l'an dernier, en triomphant hier soir de Al Morelli dans la rencontre principale disputée à l'Arena Mont-Royal en présence de près de cinq mille personnes. Le champion mondial a pris deux chutes consécutives sur son rival mais il dut se dépenser outre mesure au début pour pouvoir éviter d'être collé au tapis. Deglane s'est assuré la victoire en 26 minutes et 55 secondes puis en 3 minutes et 30 secondes mais le champion n'a rien d'une seule fois les épaules de son rival au tapis car dans le premier engagement c'est l'Italien qui s'est mis hors de combat en prenant un plongeon hors de l'arène. Après avoir porté trois coups de bélier à son adversaire Morelli croyait avoir raison du Français et en voulant porter un nouveau coup de tête, le champion lui manqua son coup et passa à travers les câbles pour aller donner avec force sur le plancher. Dans sa chute l'Italien se heurta avec force l'épaule droite sur la base qui soutient l'arène et il fut dans l'impossibilité de revenir sur les matelas dans les dix secondes réglementaires et l'arbitre McKimmie accorda la chute au champion.

Après un repos de 15 minutes les deux hommes revinrent devant le public mais il était évident que Morelli ne pouvait opposer une vive résistance à son rival et Deglane n'eut aucune difficulté à s'assurer la palme et retint le titre de champion mondial.

La lutte fut de toute beauté dans le premier engagement. Morelli se montra plus rusé et plus rapide que son adversaire mais par contre Deglane s'est affirmé plus fort et plus résistant que l'Italien et c'est grâce à sa force herculéenne que Deglane a pu éviter d'être collé au tapis. La rencontre fut exempte de toute brutalité et les fervents de la lutte libre ont fort goûté l'exhibition fournie par ces deux vaillants lutteurs.

La semi-finale fut un véritable free-for-all entre Stanley Pinta et Eddie Elzeur car les deux hommes se portèrent toutes sortes de coups défendus et l'arbitre McKimmie dut arrêter le combat en plusieurs occasions afin de rappeler les deux adversaires à l'ordre. Après un dur combat de 15 minutes et 50 secondes Pinta réussit à s'assurer la victoire en riant les épaules de son adversaire au tapis.

Dans les autres rencontres à l'affiche Alfred Lehman fit match nul avec Charlie Merhan et le même résultat fut obtenu dans le match Myers-Ganson.

La séance d'hier soir fut un véritable succès et les promoteurs Riopel et Létourneau comptent sur une assistance considérable pour lundi soir prochain alors que Pat Frieu sera opposé à Nick Lutze en finale et que Joe Maciewicz fera face à Freddie Myers en semi-finale.

X.-E. NARBONNE

Les Cubs comptent sur les lanceurs

New-York, 27 — Joe McCarthy, le pilote des Yankees, comptera sur la force des coups de Ruth, Gehrig, Lazzari, Dickey et Cie pour donner à New-York un troisième triomphe consécutif dans les séries mondiales, tandis qu'il se servira aussi de son versatile département de lanceurs pour obtenir les meilleurs résultats. Joe était gérant des Cubs en 1929 lors des séries mondiales mais tous ses stratèges avaient fait piètre figure sans l'aide de coups sûrs.

Affable et très enjoué, Charley Grimm, jouant au premier but lui-même, comptera sur le travail des lanceurs, l'efficacité de ses frappeurs de relève, et sur les ressources d'un merveilleux groupe de lanceurs de la droite, pour donner un championnat du monde aux Cubs.

Les joueurs de Chicago cèdent le pas aux Yankees quant à la supériorité des coups de longue distance, d'un côté ou de l'autre du marbre, mais leur département de lanceurs semble beaucoup plus efficace, si l'on fait une analyse de chaque individu. La liste des records de 1931 est une preuve que les lanceurs peuvent remédier à une attaque plus faible. Beaucoup moins dangereux au point de vue offensif que les Athlétiques, les Cardinals ont néanmoins remporté le championnat du monde grâce à leurs lanceurs.

S'il surgit des surprises durant la série et que les lanceurs en sont les facteurs il est évident que ce sera le club de New-York qui les produira.

McCarthy enverra probablement son colossal lanceur Walter Brown dans les premières parties. Si Walter réussit à remporter une victoire, ce sera le premier stade de la route des Cubs.

Convention du baseball amateur

Grâce à l'amabilité du Club des Millionnaires, l'assemblée du comité d'organisation, convoquée pour mercredi soir à 8 h., aura lieu au local du club, 329 est, rue Sainte-Catherine.

Nous comptons sur la présence de tous les membres de ce comité, pour élaborer le programme, qui fera de cette convention l'événement impatiemment attendu de tous, et sur lequel on fonde les meilleures espérances.

R. ROBICHAUD, sec.

Schmelling met Walker hors de combat

New-York, 27. — Un bon gros homme est meilleur qu'un bon petit homme. L'histoire s'est répétée de nouveau hier soir lorsque Max Schmelling, ancien champion mondial des poids lourds, a rencontré Mickey Walker, dans un combat de quinze rounds au Madison Square Garden Bowl. Le combat a pris fin à la conclusion de la huitième ronde, lorsque Jack Kearns, gérant de Walker, constatait que son protégé saignait abondamment des larges coupures au-dessus des yeux, a annoncé à l'arbitre que Walker ne pouvait continuer, et Jack Demming, qui était le troisième homme dans l'arène, accorda la victoire à Schmelling par knock-out technique.

Envoyé au plancher pour six et neuf secondes à la huitième ronde, Mickey Walker s'est rendu chancelant dans son coin, son oeil gauche complètement fermé et avec de larges entailles à l'oeil droit et saignant du nez et de la bouche. C'est alors que Jack Kearns a accepté la défaite pour son protégé.

Walker a été envoyé six secondes à terre d'une droite terrible au menton dès la première ronde, s'est fait taillader autour de la bouche et considérablement malmener pour avoir osé — trop confiant — échanger des coups de longue portée avec l'Allemand.

Après avoir résisté à cet orage, Walker s'est remis dans le courant en luttant constamment dans un corps à corps qui lui a donné quatre des six rounds subséquents sur Schmelling; au début de la huitième ronde, il avait le dessus sur le Teuton et semblait s'acheminer lentement vers la victoire.

Schmelling semblait affaibli par les coups au corps que lui avait portés Walker aux 3e, 4e, 5e et 7e rounds; l'Allemand cédait constamment du terrain, en émoi devant les charges de l'Irlandais, tentant de retrouver son aplomb. Mickey, solide, semblait confiant lui-même d'avoir dompté la droite de son adversaire car au début de la huitième il se décidait encore à recommencer son attaque à longue portée.

De l'épaule, tout à coup, la droite de Schmelling partait en éclair et portait carrément à la tempe droite de Mickey; d'une portée de moins d'un pied le coup cognait comme une masse. Etourdi, Walker se remonta et chancelait sur les câbles. Une autre droite l'attrapa et Mickey s'étendit sur le plancher, roulant sur son côté.

Relevé après six secondes, l'oeil gauche se fermant rapidement, saignant de la bouche, Walker a repris l'offensive. Prudent, Schmelling l'a attendu, a saisi l'ouverture suivante et a décoché sa droite au menton; l'effet était produit. Des câbles, Mickey est roulé au plancher, a fait une demi-culbute puis est tombé sur le nez à quatre pautes dans la poussière.

Après neuf secondes il s'est relevé pour fonder tête baissée sur son adversaire, comme un docteur aux abois.

Aveuglé, étourdi au point de ne pas savoir où il allait, Walker tapait des deux mains comme un sourd, si bien que Schmelling ne pouvait lui toucher jusqu'à la fin de la ronde.

Après la bataille, Walker a déclaré que le coup fatal avait été celui qui, porté à la tempe, avait ricoché sur la joue, puis l'oeil gauche, et l'avait aveuglé.

Walker a été mis hors de combat, victime du coup décisif, pour la première fois depuis 1926 quand Joe Dundee l'a mis hors de combat après qu'il eût perdu le championnat des welters à Pete Latzo.

La victoire de Schmelling, trois mois après sa perte du championnat, consolide sa position comme seul prétendant possible au trône qu'occupe Jack Sharkey.

En plus d'une tête d'avantage sur Walker, de bras beaucoup plus longs, Schmelling pesait 14 livres de plus que Walker. L'Allemand pesait 188-12, Walker 174-12.

LES PRELIMINAIRES
Tommy Yalst obtient la décision sur Izzy Slinger, 4 rounds.
Godwin a gagné aux points contre Red Barry, 6 rounds.

Charley Bélanger et Tony Schuco ont fait match nul, 6 rounds.
Vincent Parille a eu l'avantage sur Al. Fey, 6 rounds.

La première des petites séries

Newark, 27 — Les Ours de Newark, champions de la Ligue Internationale, et le Minneapolis, champion de l'Association Américaine, commenceront aujourd'hui leur lutte pour décider du championnat des "petites séries".

Les locaux ont terminé leur entraînement hier et le club Minneapolis est arrivé en cette ville ce matin. Les deux clubs semblent être bien confiants et la lutte promet d'être intéressante et contestée. C'est la première fois que cette classique des mineurs se dispute à Newark et c'est également pour la première fois que ces deux clubs participent à cette série.

Les Ours sont gros favoris et tout porte à croire que le Newark, qui appartient au colonel Rupert, remportera les honneurs du championnat. Les locaux ont l'avantage dans tous les départements.

Les équipes se composeront des joueurs suivants:

Minneapolis	Newark
Cohen, 2b.	Neun, 1b.
Mowry, c.g.	Rolfe, c.g.
Fauter, 1b.	Walker, c.c.
Hitzgerald, c.d.	Hill, c.g.
Canzel, 3b.	Jensen, c.d.
Smith, c.a.	Owen, 3b.
Harris, c.c.	altzgraver, 2b.
Richards, r.	Hargreaves, r.
Ryan, l.	Brennan, l.

Verdun gagne le championnat à la crosse

Le Verdun a remporté le championnat de la ligue de crosse Senior hier soir, au Forum, en battant le Columbus par 12 à 5 dans la première partie de détail. Ce sont les directeurs de la ligue Senior qui ont décidé que le Verdun aurait le championnat sans jouer les deux autres parties de détail. Ils ont jugé que le Verdun était de beaucoup supérieur à ses adversaires du championnat et ils lui ont donné le championnat.

La partie d'hier a été marquée par des scènes tout à fait disgracieuses. La bataille a éclaté à la dernière période et Mickey Murray, comme résultat, est à l'hôpital. Plusieurs autres joueurs ont été blessés au cours de cette bagarre et il a duré une couple de minutes. L'arbitre Doran lui-même a dû se faire panser la main droite à la suite de coups reçus alors qu'il tentait de rétablir l'ordre.

On croit que cette mêlée générale n'est pas étrangère à la décision des officiers de la ligue. Si les joueurs ne sont pas capables de prendre part à une partie sans en venir aux coups, il vaut mieux ne pas les aligner dans des parties aussi importantes. Le jeu de crosse a toujours été menacé par la brutalité même des joueurs. On craint que la ligue Senior n'ait reçu hier soir son coup de grâce et que la crosse soit complètement mise de côté à l'avenir.

VERDUN	COLUMBUS
Gordick	but
Mullins	point
Mallett	couvert
D. Archer	rover
Burns	centre
Holzberg	attaque
McCarthy	attaque
Verdun, alternants:	W. Archer, Brennan, Bennett, Magee, Grant, Knight et Walsh.

Columbus, alternants: Lennox, Kavanagh, Thomas, Davis, Martin, Dubee, Kennedy et Ranco.

Arbitres: Doran et McMullen.

Première période

1. Verdun: Holzberg-Mullins 4.05

2. Columbus: Munday-Felvus 5.40

3. Verdun: McCarthy-Holzberg 12.55

4. Verdun: W. Archer-Holzberg 13.35

5. Verdun: Bennett 14.30

6. Verdun: W. Archer 19.50

Punitions: Mullins, McCarthy 2, Felvus, Magee, Donihee, W. Archer, Burke, Bennett (mineures), Ranco et Mallett, (majueures).

Deuxième période

7. Columbus: Felvus 4.45

8. Verdun: Mullins-D. Archer 6.55

9. Columbus: Donihee 7.30

10. Verdun: McCarthy 12.55

11. Verdun: W. Archer 17.20

12. Verdun: Grant 17.45

Punitions: Kennedy, Mullins 2, Holzberg 3, Donihee, Mallett, W. Archer, Felvus et Kavanagh (4 min.)

Troisième période

13. Verdun: Holzberg-Mullins 2.10

14. Columbus: Davis-Donihee 6.35

15. Verdun: McCarthy-W. Archer 10.15

16. Columbus: Burke-Davis 12.05

17. Verdun: Burns-McCarthy 12.20

Punitions: Kennedy, Mullins, Burns, Dubee, mineures; Burns et Burke, (bannis du jeu), Donihee et D. Archer, (majueures).

La saison du Polo Aquatique

Les Bains Publics de Montréal feront partie cette année d'une ligue de polo aquatique affiliée à l'Association Canadienne de Polo Aquatique et la saison commencera le 13 octobre pour se terminer le 14 décembre.

Le secrétaire A. W. Ross a publié hier le calendrier des jouées des différentes ligues. Voici l'échelle des parties:

LIGUE SENIOR

Octobre 13—Y.M.H.A. à Columbus. P. Earl.

Octobre 17—Y.M.H.A. à M.A.A.A. G. Russell.

Octobre 19—McGill à Y.M.H.A. P. Mattheus.

Octobre 20—M.A.A.A. à Columbus. A. N. Silver.

Octobre 24—Columbus à McGill. G. Russell.

Octobre 26—Columbus à Y.M.H.A. P. Earl.

Octobre 27—M.A.A.A. à McGill. P. Quinn.

Novembre 2—Columbus à M.A.A.A. A. N. Silver.

Novembre 3—Y.M.H.A. à McGill. P. Earl.

Novembre 7—McGill à M.A.A.A. A. N. Silver.

Novembre 9—M.A.A.A. à Y.M.H.A. A. P. Mattheus.

Novembre 10—McGill à Columbus. A. Gross.

Novembre 16—McGill à Y.M.H.A. A. N. Silver.

Novembre 17—M.A.A.A. à Columbus. A. N. Silver.

Novembre 21—Y.M.H.A. à Columbus. A. N. Silver.

Novembre 23—Y.M.H.A. à M.A.A.A. A. N. Silver.

Novembre 24—Columbus à Y.M.H.A. A. N. Silver.

Décembre 1—M.A.A.A. à McGill. A. N. Silver.

Décembre 5—Y.M.H.A. à McGill. A. N. Silver.

Décembre 7—M.A.A.A. à Y.M.H.A. A. N. Silver.

Décembre 8—McGill à Columbus. A. N. Silver.

Décembre 12—McGill à M.A.A.A. A. N. Silver.

Décembre 14—Columbus à M.A.A.A. A. N. Silver.

LIGUE JUNIOR

Octobre 13—Y.M.H.A. vs Columbus. P. Earl.

Octobre 17—M.A.A.A. Rouge vs M.S.C.; Columbus Bleu vs Columbus Rouge; Y.M.H.A. vs M.A.A.A. Bleu.

Octobre 19—McGill vs Y.M.H.A. Columbus Bleu.

Octobre 24—M.S.C. vs M.A.A.A. Bleu; Columbus Rouge vs M.A.A.A. Rouge; Columbus Rouge vs McGill.

Octobre 26—Columbus Rouge vs Y.M.H.A.

Octobre 31—Y.M.H.A. vs M.S.C.; McGill vs Columbus Bleu; M.A.A.A. Rouge vs M.A.A.A. Bleu.

Novembre — Columbus Rouge et M.A.A.A. Rouge.

Novembre 3—M.S.C. vs McGill.

Novembre 7—McGill vs M.A.A.A. Rouge; Columbus Bleu vs M.S.C.; M.A.A.A. Bleu vs Columbus Rouge.

Novembre 9—M.A.A.A. Rouge vs Y.M.H.A.

Novembre 10—M.S.C. vs Columbus Rouge.

Novembre 14—McGill vs M.S.C.; M.A.A.A. Rouge vs Columbus Bleu; Columbus Rouge vs M.A.A.A. Bleu.

Novembre 16—M.S.C. vs Y.M.H.A.

Novembre 17—M.A.A.A. Rouge vs Columbus Rouge; M.S.C. vs Columbus Bleu.

Novembre 23—Y.M.H.A. vs M.A.A. Rouge.

Novembre 24—Columbus Bleu vs McGill; M.A.A.A. Bleu vs M.S.C.; Columbus Rouge vs Columbus Bleu.

Novembre 30—Columbus Bleu vs Y.M.H.A.

Décembre 1—M.A.A.A. Rouge vs McGill.

Décembre 5—M.A.A.A. Bleu vs McGill; Y.M.H.A. vs McGill.

Décembre 7—M.S.C. vs M.A.A.A. Rouge; M.A.A.A. Bleu vs Y.M.H.A.

Décembre 8—McGill vs Columbus Rouge.

Décembre 12—McGill vs M.A.A.A. Bleu; Columbus Rouge vs M.S.C.

Décembre 14—Columbus Bleu vs M.A.A.A. Bleu.

LIGUE DES "BAINS PUBLICS" (Première moitié)

Octobre 21—St-Louis à Schubert.

Octobre 24—St-Louis à Maison-neuve.

Octobre 28—Schubert à Maison-neuve.

Novembre 4—Schubert à St-Louis.

Novembre 9 — Maison-neuve à Schubert.

Novembre 15—Maison-neuve à St-Louis.

Pas de joute hier à Winnipeg

Winnipeg, 27. — La série entre les Royals de Montréal et les Leafs de Toronto a été interrompue hier par la pluie. Les clubs n'ont pas encore décidé si cette joute devra être jouée plus tard ou si elle devra être annulée.

Les Leafs et les Royals joueront aujourd'hui si la température se montre élémentaire.

Paragraphe Sportifs

Mlle Helen Hicks, qui a remporté le championnat national féminin des États-Unis, l'an dernier, en éliminant Mme Glenn Collett-Vare, a été à son tour éliminée hier, au tournoi de qualification de 18 trous, au Salem Country Club, en obtenant un résultat de 89 coups, ce qui est un coup de trop pour pouvoir se qualifier. Mme Vare, de Philadelphie, a réussi à se qualifier avec un résultat de 80. Il est dit de même de Mlle Oscutt et 77 et de Mlle Wilson avec 79 coups.

Les écales d'huîtres

Deux navires arriveront à Montréal à la fin de la semaine chargés d'écales d'huîtres; le premier venant de Texas City, portant une cargaison de 6,500 tonnes, et le second venant de Jacksonville, Floride, portant une cargaison de 2,000 tonnes. C'est parce que la Commission du port de Montréal a réduit le tarif de quaiage que l'on a pu faire venir à Montréal des cargaisons d'écales d'huîtres à meilleur compte ne par chemin de fer. Les écales d'huîtres, une fois moules, servent à nourrir les volailles et à fertiliser les terres.

Ingénieur canadien-français décédé

M. Louis-E. Côté, ingénieur en chef du ministère de la marine, est mort hier à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 57 ans. M. Côté était né à Saint-Hyacinthe et c'est là qu'aurait lieu les funérailles demain. Il passa plus de 30 années au service du ministère de la marine et remplaça en 1925 B. H. Fraser qui prit sa retraite. M. Côté s'occupait beaucoup de recherches scientifiques et on lui doit plusieurs inventions intéressantes. C'est lui qui approuva en dernier lieu les plans de développement du port de Montréal et il suivit de près les progrès de ce port pendant les dix dernières années.

Classe touriste pour les croisières

Les autorités des Services Maritimes du Pacifique Canadien annoncent qu'elles institueront une classe touriste pour la croisière que l'Empress of Australia fera dans la Méditerranée au début de 1933. Ce sera la première fois que le Pacifique Canadien aura accordé pareille concession pour ses croisières et l'on estime que l'innovation aura pour résultat de stimuler considérablement les inscriptions.

C'est le 31 janvier que l'Empress of Australia quittera le port de New-York pour effectuer la 10ème croisière annuelle organisée par le Pacifique Canadien dans la Méditerranée. Au cours des 69 jours que durera ce voyage magnifique, le paquebot fera escale à Madère, Casablanca, Cadix, Gibraltar, Palma, Majorque, Barcelone, Tunis, Valletta, Messine, Naples, Venise, Dubrovnik, Kotor, Athènes, Istanbul ou Constantinople, Rhodes, Chypre, Beirouth, Haïfa, Port-Saïd, Naples, Monaco et Cherbourg. Le nombre des passagers pour cette croisière est naturellement limité.

Le "Rex" quitte Gènes pour New-York

Le nouveau super-paquebot Rex, de la ligne italienne, entreprend aujourd'hui sa première traversée océanique de Gènes à New-York. La construction en a été commencée il y a plusieurs années. Le lancement eut lieu au mois d'août l'an dernier. Un autre paquebot puissant suivra d'un mois le départ du Rex, le Conte di Savoia. Ces deux navires feront une vitesse moyenne de 27 nœuds à l'heure et assureront un service transatlantique de six jours et demi au lieu de 10 jours comme à l'heure présente. De plus la ligne italienne inaugurera sous peu un service de navigation plus rapide avec l'Extrême-Orient. Les voyageurs partis de New-York qui voudront se rendre à Bombay pourront le faire en 17 jours et à Shanghai en 29 jours en changeant de bateau à Gènes ou à Brindes.

L'Italie met en service avec le Rex le second plus gros navire construit depuis la guerre, étant seul dépassé par l'Europa. Le Rex jauge légèrement plus de 50,000 tonnes, tandis que l'Europa atteint 51,000 tonnes. L'Allemagne et l'Italie rivaliseront donc sur l'Atlantique en vitesse et en volume des navires. L'an prochain ou dans deux ans, la France lancera à son tour un super-paquebot aux chantiers de St-Nazaire, qui jaugera plus de 70,000 tonnes et la ligne Cunard reprendra sans doute un jour ou l'autre la construction de son paquebot de 73,000 tonnes. Le Rex peut transporter 2,032 passagers. Il compte onze ponts, dont sept complètement circulaires. En première classe, il peut transporter 378 voyageurs, en classe spéciale 378 aussi, en classe touriste 410 et en troisième classe 866. En plus de vastes salles régulières, le navire comporte une sorte de petit hôpital où des médecins peuvent appliquer les rayons-X. Des fêtes marqueront l'arrivée du Rex à New-York.

Des agences de voyages s'associent

Sept agences de voyages de Montréal se sont formées en association sous le nom de l'Association des Agences de Voyages de Montréal. Les agences sont: les Voyages Hone, William I. Gear, Son & Company, W. H. Henry, Limited, Pierce Collins Travel Company, L. Holstein & Company, Guy Tombs Limited, et l'Agence de Voyages Stocking. Le but de cette nouvelle association est de réunir les efforts de chacun.

Les écales d'huîtres

Deux navires arriveront à Montréal à la fin de la semaine chargés d'écales d'huîtres; le premier venant de Texas City, portant une cargaison de 6,500 tonnes, et le second venant de Jacksonville, Floride, portant une cargaison de 2,000 tonnes. C'est parce que la Commission du port de Montréal a réduit le tarif de quaiage que l'on a pu faire venir à Montréal des cargaisons d'écales d'huîtres à meilleur compte ne par chemin de fer. Les écales d'huîtres, une fois moules, servent à nourrir les volailles et à fertiliser les terres.

Ingénieur canadien-français décédé

M. Louis-E. Côté, ingénieur en chef du ministère de la marine, est mort hier à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 57 ans. M. Côté était né à Saint-Hyacinthe et c'est là qu'aurait lieu les funérailles demain. Il passa plus de 30 années au service du ministère de la marine et remplaça en 1925 B. H. Fraser qui prit sa retraite. M. Côté s'occupait beaucoup de recherches scientifiques et on lui doit plusieurs inventions intéressantes. C'est lui qui approuva en dernier lieu les plans de développement du port de Montréal et il suivit de près les progrès de ce port pendant les dix dernières années.

Classe touriste pour les croisières

Les autorités des Services Maritimes du Pacifique Canadien annoncent qu'elles institueront une classe touriste pour la croisière que l'Empress of Australia fera dans la Méditerranée au début de 1933. Ce sera la première fois que le Pacifique Canadien aura accordé pareille concession pour ses croisières et l'on estime que l'innovation aura pour résultat de stimuler considérablement les inscriptions.

C'est le 31 janvier que l'Empress of Australia quittera le port de New-York pour effectuer la 10ème croisière annuelle organisée par le Pacifique Canadien dans la Méditerranée. Au cours des 69 jours que durera ce voyage magnifique, le paquebot fera escale à Madère, Casablanca, Cadix, Gibraltar, Palma, Majorque, Barcelone, Tunis, Valletta, Messine, Naples, Venise, Dubrovnik, Kotor, Athènes, Istanbul ou Constantinople, Rhodes, Chypre, Beirouth, Haïfa, Port-Saïd, Naples, Monaco et Cherbourg. Le nombre des passagers

Gandhi prend du musambi

Le chef nationaliste indien pour-
ra revenir, dans le cours d'une
semaine, à son régime ordinaire
— Avant d'absorber de la
nourriture il voulut cependant
prier

Poonna, Inde, 27. (S.P.A.) —
Gandhi a cessé hier la grève de la
faim en prenant quelques gorgées
de musambi, une tisane au limet-
tier. Depuis mardi midi, il n'avait
pas pris autre chose que de l'eau
avec un peu de sel ou de soda.
Pendant les dernières heures de
son jeûne, le Mahatma était
dans un état pitoyable. Il dut se
soumettre à plusieurs injections
et à un traitement fort en usage dans
le pays, l'application d'emplâtres
de boue à la tête.

Mais il refusa de prendre de la
nourriture tant que la nouvelle ne
fut pas venue de Londres que le
gouvernement de la Grande-Bre-
tagne avait approuvé un système
électoral qui permit de combler le
fosse qui sépare les hindous des
castes supérieures. Et même alors, il
ne voulut rien prendre avant
d'avoir prié.

«Comme Gandhi a rompu son
jeûne et qu'il a commencé à pren-
dre du jus de fruit et du miel, son
système s'habitue graduellement
à ses aliments et dans le cours
d'une semaine il pourra revenir à
son régime ordinaire, dit une dé-
claration des médecins. En même
temps, ses tissus et ses forces se re-
font. Si l'on tient compte de sa
pression artérielle dans le passé
pendant, il lui faudra être très
prudent pour qu'une ne remonte
pas davantage.»

Le Mahatma était si sûr que sa
femme dut le soulever sur sa cou-
che pour lui permettre de lire l'an-
nonciation officielle que le gouver-
nement de Londres avait accepté le
compromis intervenu entre les cas-
tes supérieures et les intouchables.
Lorsqu'il eut fini de lire, il se re-
tourna vers un médecin en souriant
et dit: «Voilà qui est acceptable!»
Puis il se laissa retomber sur sa
couche avec un faible gémisse-
ment.

Avant de prendre de la nourritu-
re, il voulut cependant prier. Les
intimes qui entouraient sa couche
s'assirent sur le sol et le fameux
poète indien Sri Rabindranath Ta-
gore, qui était arrivé de Poonna le
matin, récitait les prières auxquelles
répondirent les assistants. Gandhi
était trop faible pour articuler les
mots, mais ses lèvres remuèrent
faiblement. C'est alors que sa fem-
me lui fit avaler quelques gorgées
de musambi.

On sait que le but de Gandhi en
faisant la grève de la faim était de
protester contre un système électo-
ral qui prétendait de nature à
perpétuer à jamais les différences
qui séparent les intouchables des
hindous des castes supérieures. Il
s'objectait surtout à la clause qui

établissait des électors séparés
pour les intouchables et cela pour
une période de vingt ans. Le pro-
jet de compromis que le gouverne-
ment de la Grande-Bretagne a ap-
prouvé dans ses grandes lignes at-
tribue 148 sièges électoraux aux in-
touchables dans les législatures
provinciales et un certain pourcen-
tage de sièges à la législature cen-
trale et établit un système d'élec-
tions primaires; le système doit
demeurer en vigueur pendant dix
ans.

Réjouissances dans l'Inde

La nouvelle de la décision du
gouvernement de Londres a donné
lieu à de grandes réjouissances
dans l'Inde. A Simla, ce fut une
bruyante explosion de joie dans la
salle de l'Assemblée législative in-
dienne et il se produisit une dé-
monstration similaire au Conseil
d'Etat. Mais aucune démonstra-
tion ne surpassa celle que les amis
de Gandhi organisèrent à la pri-
son même de Yeroda. La cour de
la prison fut transformée en une
salle de réception. Des tapis fu-
rent étendus d'un mur à l'autre et
des guirlandes de fleurs furent ac-
crochées un peu partout. Il fallut
quelque temps pour déchiffrer le
message de Londres transmis par
code, aussi tout Poonna avait ap-
pris la nouvelle lorsqu'elle parvint à
la prison et les femmes revêtues de sa-
ris aux couleurs brillantes et les
hommes habillés de blanc af-
fluaient vers Yeroda pour obtenir
la permission de voir Gandhi. Les
femmes portaient des guirlandes
de fleurs et des paniers de fruits.

Des visiteurs

Avant de prendre de la nourritu-
re, Gandhi a obtenu la promesse
du colonel Doyle, inspecteur gé-
néral des prisons, qu'il demanderait
au gouvernement de continuer à
lui permettre de recevoir des visi-
teurs. On sait que Gandhi est en
prison depuis le mois de janvier
et que c'est depuis qu'il a com-
mencé la grève de la faim qu'on lui
permet de recevoir des visiteurs.
Il est d'une extrême importance
pour Gandhi de pouvoir se tenir
en contact avec ses lieutenants car
il compte que le nouvel accord va
apporter des changements radicaux
dans la situation faite aux intou-
chables.

Le chef nationaliste a reçu hier
soir un représentant de la presse
associée. «Je suis soulagé à cet ac-
cord, dit-il, et les classes inférieu-
res peuvent disposer de ma vie
comme de celle d'un otage respon-
sable de sa mise en exécution à
moins que nous ne parvenions de
notre propre chef à trouver une
solution plus satisfaisante.» Gandhi
a aussi profité de l'occasion pour
remercier le gouvernement, le
personnel de la prison de Yeroda
et les médecins qu'on lui a don-
nés pour les soins dont on l'a en-
touré.

A Saint-Michel de Napierville

BENEDICTION D'UN MONUMENT
AU SACRE-COEUR ET PETE
ANNUELLE DES MORTS

St-Michel de Napierville, 27. —
Le 18 septembre dernier, à 3 heu-
res de l'après-midi, avait lieu à St-
Michel la fête annuelle des morts
et la bénédiction solennelle d'une
statue du Sacré-Cœur, érigée au ci-
metière. D'une hauteur de 18 pieds,
avec sa base en granit, sa statue en
bronze solide fondue en France, ce
monument domine le cimetière et en
révèle la richesse et la beauté. Sa va-
leur est de \$6,200. La donatrice, ma-
dame Blais, tout en rendant un
pieux hommage à son mari défunt,
a fait à l'église de sa paroisse un
don d'un prix inestimable.

La bénédiction fut présidée par
Mgr G. M. Lepailleur, prêtre do-
mestique de sa Sainteté, curé de la
Nativité, à Montréal. Il était accom-
pagné de M. le curé de la paroisse
du Sacré-Cœur et de M. le curé de
Saint-Michel. Plusieurs prêtres,
entre autres, M. Perreault, de Sher-
brooke; M. Ferland, de St-Mat-
thieu; M. O. Vaillancourt, vicaire,
assistèrent à la cérémonie. Il y eut
d'abord chant au Sacré-Cœur, exé-
cuté par la chorale de St-Michel.
Vint l'allocution de Monseigneur
devant un auditoire de mille
personnes, écoutant avec res-
pect et attention le vibrant appel
fait à l'amour du Christ, à la dé-
votion que nous devons aux morts, au
grand devoir de la charité envers
ceux qui ne comptent plus que sur
les vivants pour alléger leurs dou-
leurs et obtenir leur entière déli-
vrance.

L'allocution fut suivie de la bé-
nédiction du monument du Sacré-
Cœur, du chant du *Liberia*. Puis
la fanfare exécuta une marche funè-
bre, pendant que la foule silencieu-
se et visiblement émue se dirigea
vers l'église pour assister à la bé-
nédiction du Saint-Sacrement.

Retraite fermée des voyageurs

A LA VILLA SAINT-MARTIN,
LE 29 SEPTEMBRE

On nous prie d'annoncer la pro-
chaine retraite fermée organisée
spécialement à la Villa Saint-Mar-
tin, pour les voyageurs de com-
merce, agents d'assurance et hom-
mes d'affaires. Elle aura lieu du 29
septembre (ouverture à 8 heures
du soir) au 2 octobre. Pour ren-
seignements, s'adresser à M. C. E.
Lavigne, tel. CA. 2380.

Ce soir, "Le Fiancé malgré lui"

C'est ce soir, à 8 h. 30, à la Pa-
lestre Nationale, 840 rue Cherrier,
que sera interprété "Le Fiancé
malgré lui", comédie en trois actes
de Sylviane et DeFarges. La Société
Dramatique Paroissiale, dirigée par
Louis-Philippe Hébert, offrira son
premier spectacle mixte de la sai-
son.

La distribution comprendra:
Lucie Poitras, Fleurette Sutton,
Paul Guevremont, Louis-Philippe
Hébert, Claude Sutton, Alfred Ami-
rault, Guy Carmel, Arthur LeFeb-
vre, Zéphirin Monté, etc.
L'on se procure les billets au bu-
reau de la Société, à la Paletre Na-
tionale ou en téléphonant à FRon-
tenac 3114.

En témoignage de respect à l'occasion des
funérailles de feu

J. NARCISSE DUPUIS

président honoraire et ancien président de
notre maison, nos établissements seront

FERMÉS

durant la matinée de mercredi et ne rouvriront
qu'à une heure de l'après-midi.

Dupuis Frères

Les conservateurs à la Pointe-Claire

M. Gault encourage les amis de
son parti à se réunir souvent
— L'importance de surveiller
la préparation des listes élec-
torales

La Fédération des Clubs Conser-
vateurs du comté de Jacques-Car-
tier a tenu hier soir sa première
réunion à la Pointe-Claire, 281,
Lakeshore. La réunion a été pré-
sidée par M. Arcade Fournier, pré-
sident du Club Conservateur de La-
chine, qui a été élu président de la
Fédération.

Le principal orateur de la soir-
née a été M. C.-E. Gault, chef par-
lementaire de l'Opposition provin-
ciale. Il a parlé des bons résultats
que peuvent donner des réunions
fréquentes, et a conseillé à tous les
assistants de se réunir souvent:
cela aide, a-t-il dit, à soutenir l'in-
térêt et à se mieux connaître entre
membres de clubs différents.

M. J.-E. Lafontaine, secrétaire de
l'Association Conservatrice pour le
district de Montréal, a parlé de
l'importance du contrôle des listes
électorales qui sont préparées par
les secrétaires des municipalités. Il
a cité comme exemple le cas d'une
section du comté de Jacques-Car-
tier où un club conservateur a fait
ajouter 30 noms à une liste qui en
contenait 150. Dans la même sec-
tion, un autre club a fait ajouter
40 noms.

M. J.-A. Whitaker, membre du
comité de publicité et des orateurs
de l'Association conservatrice pour
le district de Montréal, a signalé
les dangers d'avoir des ennemis
dans la place; c'est plus dangereux
qu'ils combattent ouvertement
du dehors; il a ajouté cependant
qu'il est heureux de ce qu'aujourd'hui
d'un régime un esprit d'union et de
paix.

La réunion s'est terminée par
un vote de remerciement à MM.
Gault et Whitaker pour avoir as-
sisté à la réunion; et un autre à
M. Léon Charlebois pour l'usage
de la salle.

On a annoncé que jeudi soir à 8
hrs 30 il y aura réunion du comité
de publicité et des orateurs du dis-
trict de Montréal de l'Association
conservatrice, sous la présidence
du Dr A.-H. Edwards, pour discu-
ter les détails de réunions futures
dans le district.

Tous les clubs de Jacques-Cartier
étaient représentés à la réunion
d'hier.

A la Société des nations

Les vice-présidents — Recon-
naissance de la présence de la
Turquie

Genève, 27. (S.P.A.) — Ont été
élus vice-président de la Société
des Nations: M. Edouard Herriot,
premier ministre de France; sir
John Simon, secrétaire des affaires
étrangères de Grande-Bretagne; le
baron Pompeo Aloisi, d'Italie; le
baron von Neurath, ministre des
affaires étrangères d'Allemagne; M.
Harauchi Nagaoka, du Japon; M.
Tomas-Francisco Medina, du Ni-
caragua.

La Société des Nations a reconnu
la présence du nouveau membre
qu'est la Turquie, en élevant le mi-
nistre des affaires étrangères de ce
pays, Tewfik Ruchdi bey, à la pré-
sidence du comité de l'agenda.

Mort du pilote J.-B. Bernier

L'Islet, 27. (S.P.C.) — M. Jean-
Baptiste Bernier, ancien pilote du
bas Saint-Laurent, qui était à la re-
traite, est mort ici à l'âge de 73 ans.
Lui survivent, outre sa femme,
deux fils: l'abbé Paul Bernier, du
collège de Sainte-Anne de la Po-
tatière; et J.-B. Bernier, avocat à
Mexico; quatre filles: Mère Cecilia,
des Soeurs du Bon-Pasteur; Mme
Joseph Bernier, de Saint-Boniface,
Man., femme de l'ancien député de
Provencher; Mme Perron, de Jon-
quières; et Mlle Jeannette Bernier.
Le défunt était cousin du capi-
taine J.-E. Bernier, l'explorateur
canadien bien connu, et l'oncle du
capitaine Joseph Bernier, du S. S.
Northland.

Pour connaître M. Lucien Romier

M. Lucien Romier donne ces
jours-ci, à Montréal, une série de
cours et conférences.

M. Romier est l'un des écono-
mistes les plus remarquables de la
France, voire de l'Europe contem-
poraine. Le sérieux de ses ouvrages
n'exclut pas une forme élégante
et originale, ce qui leur assure
un succès considérable. L'un d'eux,
La Promotion de la Femme, at-
teint les 20 mille.

La Librairie du "Devoir" a en
main les principaux ouvrages de
M. Romier. En voici la liste et les
prix.

Un affermage de concessions forestières

Québec, 27. — Le département
des terres et forêts de la province
de Québec, publie un avis dans la
Gazette officielle, dernière livrai-
son, qu'il vendra aux enchères, le
7 octobre prochain, aux bureaux
du gouvernement, à dix heures et
demie du matin, un permis spécial
d'exploitation de bois brûlé, dans
un bloc de forêt dans le canton de
Bourbon, au nord du canton de
Beaudet. Voici le texte de cet avis:

"Avis est par le présent donné
qu'un permis spécial d'exploita-
tion de bois brûlé, dans un bloc de
forêt situé dans le canton de Bour-
bon, au nord du canton de Beau-
det, sera offert à l'enchère le sep-
tième jour d'octobre 1932, à l'hôtel
du gouvernement, à 10 heures 30
a.m., et ce conformément aux dis-
positions de l'arrêté-du-conseil no
2248, et que ce permis soit sujet
aux conditions suivantes:

"1. La durée du permis est limi-
tée à deux années à compter de la
date de l'affermage.

"2. L'enchère portera exclusi-
vement sur le montant à payer en
sus des droits de coupe qui seront
fixés, pour ces bois brûlés, à une
piastre (\$1.00) les mille pieds
(1,000) mesure de planche.

"3. Chaque enchère devra être
d'au moins dix sous (\$0.10) les
mille pieds (1,000) mesure de plan-
che.

"4. La coupe des bois incendiés
devra se faire suivant les indica-
tions du service forestier.

"5. Le permissionnaire devra en-
lever tous les bois tués par le feu,
les insectes ou les champignons,
mais ne pourra abattre aucun ar-
bre vert sous peine d'une amende
de \$3.00 par arbre.

"6. Tout le bois des arbres abat-
tus devra être exploité jusqu'à 4
pouces de diamètre, sinon une
amende de \$0.25 par houppeur ren-
fermant une bille de plus de huit
pieds de longueur, sera imposée.

"7. Les souches ne devront pas
avoir une hauteur excédant un pied
au-dessus du niveau du sol, sinon
une amende de \$0.25 par souche se-
ra imposée.

"8. Le permissionnaire ne peut
placer ni faire déposer dans au-
cun ruisseau ou rivière ou cours
d'eau aucun déchet, sciure de bois,
produit chimique ou toute autre
matière qui pourrait être préjudi-
ciable aux personnes, au gibier ou
au poisson.

"9. Autour des campements et des
dépôts de bois, de même que le
long des chemins de fer, des che-
mins de halage et de portage ou en
tous autres endroits, tous les dé-
chets qui peuvent constituer une
menace d'incendie, seront disposés
de la façon et au temps indiqués
par le ministère et ce aux frais du
permissionnaire.

"10. Tous les bois coupés devront
être empilés et aucune bille ne
pourra être charroyée avant que le
mesurage n'en ait été fait, par les
mesureurs du gouvernement.

"11. Tous les bois exploités seront
mesurés par les officiers du gou-
vernement et un honoraire de \$0.35
les mille P.M.P., sera exigé du per-
missionnaire en sus et en même
temps que le paiement des droits
de coupe et la surenchère sur
iceux.

"12. Il est interdit sous peine
d'annulation de ce permis de cou-
pe, de le transférer à d'autres per-
sonnes sans la permission du mi-
nistre des terres et forêts.

"13. Une garantie de \$500 devra
être versée par chacune des per-
sonnes qui voudront prendre part
à cette enchère et ce, le plus tard
le 4 octobre, à 5 heures p.m. Cette
somme sera conservée jusqu'à la
fin du permis et sera remboursée
au permissionnaire s'il remplit fi-
dèlement toutes ses obligations.

"14. Toutes les autres conditions
de la loi et les règlements des ter-
res et forêts qui ne sont pas in-
compatibles avec les conditions
précédentes s'appliquent à ce per-
mis.

Québec, le 22 septembre 1932.
Le ministre des terres et forêts,
Honoré MERCIER

Chez les pharmaciens

Les examens pour l'obtention du
diplôme de licencié en pharmacie
ont eu lieu du 19 au 23 septembre
courant à l'Université Laval, Qué-
bec, avec le résultat suivant:

Admis licenciés en pharmacie:
MM. Jean Locas, J. Claude Levaque,
Paul Maillet, Paul Brochu, K. Ty-
rell, Alphonse Lavoie et Frank
Schein.

Admis assistants-pharmaciens:
MM. Paul-H. Mathie, Alfred Pion,
M. Maekman et L. Labovitch.

Les examinateurs étaient MM.
Omer Saint-Amour, de Sainte-Agathe
des Monts, L.-S. Desautels, Ma-
rius Létourneau, J.-M. Loranger,
John-E. Tremblay, Montréal, A.-R.
Farley, Hull, avec M. Henri Groulx,
président, et Henri-J. Pilon, secré-
taire-registraire.

Le départ de M. l'abbé C. Després

Les adieux des paroissiens de St-
Paul d'Abbotsford à leur curé

St-Paul d'Abbotsford, 27. — Di-
manche, à l'issue de la grand-
messe, les paroissiens de St-Paul
d'Abbotsford ont présenté une
adresse d'adieu à leur curé, M.
l'abbé Couillard Després, qui prend
charge de la paroisse Notre-Dame
de Sorel.

Son Honneur le maire, M. Ser-
gius Ménard, exprima les regrets de
ses co-paroissiens dans une adresse
remplie des bons sentiments de re-
connaissance de tous. M. G.-H. Ro-
chon présenta une bourse en re-
connaissance des services rendus par
leur pasteur. Les Dames de
Sainte-Anne voulurent elles-mêmes
participer à cette marque de sym-
patie envers leur fondateur. M.
le curé trouva des termes heureux
pour remercier ses ouailles de leurs
bons sentiments et les assura qu'il
conservait un bon souvenir des
dix années qu'il a passées au mi-
lieu d'eux.

Université de Montréal

ENSEIGNEMENT DE LA ZOOLOGIE
ET DE LA BIOLOGIE
GÉNÉRALE

L'enseignement de la zoologie à
l'Université de Montréal reprend
actuellement à la Faculté des Scien-
ces. Le programme de cet ensei-
gnement a été réorganisé en vue
de conduire à trois catégories
d'examen, selon les besoins et les
possibilités des candidats.

Certificat d'études supérieures de
zoologie.

Certificat d'études supérieures de
biologie générale.

Certificat d'études supérieures de
sciences naturelles.

Ces certificats conduisent à l'ob-
tention de la licence ès sciences;
celle-ci étant décernée aux étu-
diants obtenant trois certificats.
Le certificat de zoologie est des-
tiné particulièrement aux étudiants
préparant la licence ès sciences
naturelles (botanique, zoologie,
géologie ou: botanique générale,
botanique systématique, zoologie).
Le second est destiné plus par-
ticulièrement aux étudiants en sci-
ences physiques et chimiques ou en
médecine qui désirent s'orienter
vers des applications à la biologie
ou compléter leur culture générale.

Le certificat de sciences natu-
relles (Sc. N.) (biologie, botanique,
géologie) s'adresse aux candidats
disposant d'un temps limité et se
destinant à l'enseignement second-
aire des Sciences.

Les cours et exercices pratiques
du certificat de zoologie générale
auront lieu aux heures suivantes:

Mardi, de 2 h. à 5 h. p.m. (tra-
vaux pratiques).
Mercredi, de 4 h. à 5 h. p.m.
(cours général).

Jeudi, de 9 h. à 12 h. a.m. (con-
férence et travaux pratiques spé-
ciaux).

Vendredi, de 10 h. 30 à 11 h. 30
a.m. (cours spécial).

Samedi, de 10 h. à 11 h. a.m.
(cours général).

Les étudiants possédant déjà leur
P.C.N. peuvent être dispensés de
certains de ces exercices après en-
tente avec les professeurs.

Le cours spécial de zoologie
commencera le vendredi 30 sep-
tembre et comportera pendant l'an-
née 1932-33, l'étude détaillée des
sujets suivants:

Coelentérés, Echinodermes, Ver-
mières, Crustacés, Insectes, Tun-
ciens, Batraciens, Reptiles, Mam-
mifères.

Le cycle des cours spéciaux sera
complet en deux années; joint
aux conférences et cours généraux
il constituera une étude complète
des divers groupes du règne ani-
mal.

La préparation au certificat de
biologie générale comporte l'assis-
tance: 1o. aux cours et exercices
spéciaux du certificat de zoologie;
2o. aux cours de cytologie et de
génétique du certificat de botani-
que générale; 3o. à certains cours
de chimie biologique; 4o. aux con-
férences de biologie générale.

Les conférences de biologie gé-
nérale seront publiques, c'est-à-
dire ouvertes à tous sans excep-
tion préalable. Elles auront lieu
le vendredi de 5 h. à 6 h. p.m. à
l'Université, 1265, rue Saint-Denis,
à partir du vendredi, 7 octobre.
Leur programme sera publié pro-
chainement.

Les personnes désirant des dé-
tails sur ces divers enseignements
peuvent s'adresser au département
de biologie de l'Université, 1265,
rue Saint-Denis, au directeur M. H.
Prat, D. Sc. ou à son adjoint le Dr
Georges Préfontaine.

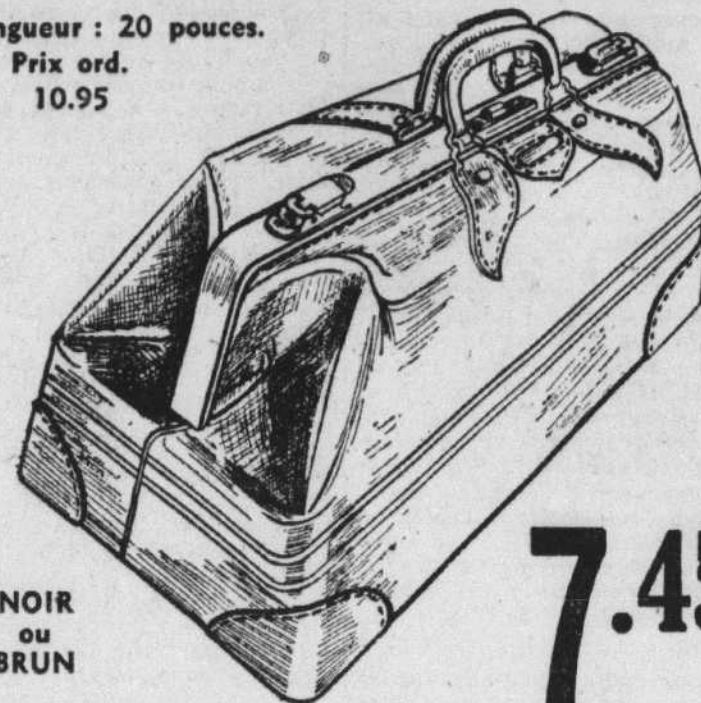
La pension du sous-chef Marin

Le comité exécutif a décidé d'ac-
corder au sous-chef de pompiers
Marin, sa pension, à partir du 1er
octobre.

DUPUIS 75 sacs "Club"

Vous voyagez souvent par affaire ou par agrément?
... voici le sac idéal, pratique et de longue durée
qu'il faut acheter... Cuir de vache fini lisse, inté-
rieur fini suède. Poignées renforcées d'un support,
angles aussi renforcés d'un empiècement de cuir
épais. Serrure et fermoirs finis cuivre.

Longueur : 20 pouces.
Prix ord.
10.95



NOIR
ou
BRUN

7.45

Nous avons un assortiment complet de malles de
paquebot, malles de pensionnaires ou d'institu-
tions, valises, fourre-tout, mallettes pour dames,
mallettes pour écoliers et sacs anglais de hautes
marques. Aussi trousses pour monsieur.

DUPUIS—au rez-de-crausée (Centre)

Profitez de notre
VENTE SPECIALE DE COMPLETS FAITS
SUR MESURES
pour venir, au début d'une saison de récep-
tions diverses... vous choisir un de nos
TUXEDOS -- 2 pièces
Faits aussi sur mesures et au même bas prix.
Aubaine pour étudiants ou ar-
tistes... **\$15.**
— Au cinquième étage

Commandez par téléphone
PLATEAU 5151 — Local 202
Service téléphonique suburbain Gratuit.
L'Abord-à-Plouffe, St-Lambert, Longueuil, Lachine et 25,000
Pointe-aux-Trembles. — Appelez

Dupuis Frères

J.-R. Dupuis, prés. honoraire, Albert Dupuis, président,
A.-J. Dupuis, 1er vice-président, Armand Dupuis, sec.-trés.

La conférence du désarmement

Ajournement au 10 octobre

Genève, 27. (S.P.A.) — Le bu-
reau de la conférence mondiale du
désarmement n'ayant pas réussi à
convaincre l'Allemagne de partici-
per aux travaux de la conférence,
s'est ajourné au 10 octobre, sans
avoir débattu la demande allemande
de pour l'égalité des armements.
Dans l'intervalle, le ministre des
affaires étrangères de l'Allemagne,
le baron von Neurath, sir John
Simon, ministre des affaires étran-
gères de Grande-Bretagne, a été in-
vité à faire un rapport, le 10 octo-
bre, sur l'état des négociations sur
les questions navales.

Mort de sir Percy Girouard

Londres, 27. (S.P.C.) — Sir
Edouard-Percy-Cannwill Girouard,
K.M.C.G., D.S.O., est mort. Il était
né à Montréal le 26 janvier 1867,
fils de feu le juge Désiré Girouard,
de la Cour suprême du Canada, et
ancien député de Jacques-Cartier.
Il étudia au collège royal militaire
de Kingston, puis travailla pendant
deux ans comme ingénieur au ser-
vice du Pacifique Canadien dans le
Maine, E.-U.

En 1896 il se rendit dans le Sou-
dan, sous les ordres de lord Kitch-
ener avec lequel il prit part à trois
guerres. Il eut charge du trans-
port ferroviaire pour la campagne
du Soudan et construisit 500 milles
de voie ferrée dans le désert.

Après la campagne du Soudan,
sir Edouard devint président de
l'administration des chemins de fer
et télégraphes égyptiens, poste qu'il
conserva jusqu'à la guerre d'Afri-
que-Sud où il fut désigné par
lord Kitchener pour prendre charge
des chemins de fer dans cette ré-
gion. Après la guerre, en 1902, il